

PROCES-VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL DE VALLIERES-LES-GRANDES
Vendredi 10 mars 2023 à 20h00

Convocation : 2 mars 2023.

Présents : AUGU Pierre-Jean, BARBAN Catherine, BARBOUX Hervé, DORLÉANS Thierry, DUBREUIL Jean-Paul, LACROIX Eric, LE FRÊNE Patrick, LORTHIOS Claudette, METIVIER Fabien, RAUNET Nathalie, VIGNAUD Jean-Luc.

Formant la majorité des membres en exercice.

Procurations : AUBERT Lolita procuration à BARBAN Catherine, BIGOT Benoît procuration à BARBOUX Hervé

Absents : /

Retard : /

AUGU Pierre-Jean a été nommé secrétaire à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

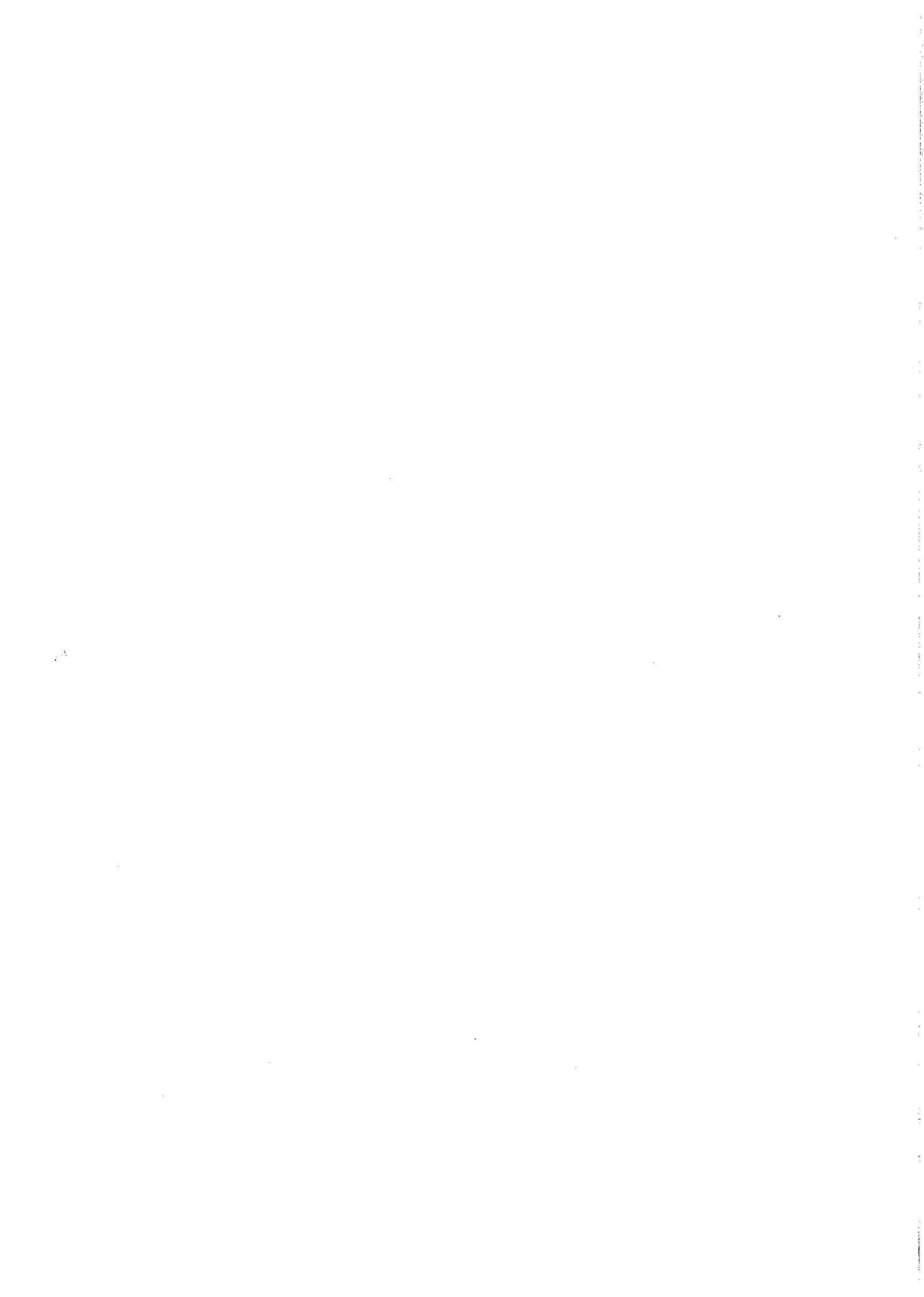
Désignation d'un secrétaire de séance,

DECISIONS

- 1 – Compte de Gestion 2022 – budget communal
- 2 – Compte administratif 2022 – budget communal
- 3 – Affectation du résultat 2022 – budget communal
- 4 – Budget primitif 2023 – budget communal
- 5 – Vote des taux des taxes directes locales pour l'année 2023
- 6 – Compte de Gestion 2022 – budget service public de distribution de l'eau potable
- 7 – Compte administratif 2022 – budget service public de distribution de l'eau potable
- 8 – Affectation du résultat 2022 – budget service public de distribution de l'eau potable
- 9 – Budget primitif 2023 – budget service public de distribution de l'eau potable
- 10 – Attribution de l'appel d'offre pour la mise en place d'un système de filtration sur le réseau d'eau potable.
- 11 – Demande de subvention au Conseil Départemental de Loir-et-Cher pour la mise en place d'un système de filtration sur le réseau d'eau potable
- 12 – Autorisation de lancer un appel d'offre pour les travaux de déplacement de l'accueil de la mairie
- 13 – Convention tripartite « Bourse à l'engagement des Sapeurs-Pompiers Volontaires de 16 à 18ans »
- 14 – Convention avec le SIVOS de Vallières-Rilly-Mosnes pour le remboursement des charges de fonctionnement de l'accueil de loisirs à l'école
- 15 – Convention SPA – Refuge de Sassay

Information et questions diverses

Le procès-verbal du 20 janvier 2023 est adopté à l'unanimité.



1 - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022 – BUDGET COMMUNAL*Pièce annexe 1***Délibération n° 2023/08**

Nombre de Membres en exercice :	13	Votes Pour :	13
Nombre de Membres présents :	11	Votes Contre :	0
Nombre de suffrages exprimés :	13	Abstention :	0

*Abstentions : /**Contres : /*

Monsieur Le Frêne, avec l'appui de Monsieur Schoch, présente les opérations budgétaires du budget de la commune effectuées en 2022 par le Comptable Public du SGC de Romorantin-Lanthenay.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2121- 29 et L.2121-31 relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2022, les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer ; le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Comptable Public accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations sont régulières et justifiées,

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022, y compris celle relatives à la journée complémentaire,

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

APPROUVE

le compte de gestion du budget de la commune pour l'exercice 2022, dressé par le Comptable Public, visé et certifié conforme par l'ordonnateur.

Celui-ci n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

2 - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 – BUDGET COMMUNAL*Pièce annexe 2***Délibération n° 2023/09**

Nombre de Membres en exercice :	13	Votes Pour :	12
Nombre de Membres présents :	11	Votes Contre :	0
Nombre de suffrages exprimés :	12	Abstention :	0

*Abstentions : /**Contres : /*

Monsieur Le Frêne présente le compte administratif 2022 de la commune.



Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-14, L.2121-21 et L.2121-29 relatifs à la désignation d'un président autre que le maire pour présider au vote du compte administratif et aux modalités de scrutin pour les votes de délibérations,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion,

Vu le compte de gestion de l'exercice 2022, dressé par le comptable,

Considérant que Monsieur LE FRÊNE Patrick, 1^{er} Adjoint au Maire, a été désigné pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif,

Considérant que M LACROIX Eric, Maire, s'est retiré pour laisser la présidence à Monsieur LE FRÊNE Patrick, 1^{er} Adjoint au Maire, pour le vote du compte administratif,

Délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par l'ordonnateur, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

APPROUVE

le compte administratif 2022 de la commune, lequel peut se résumer de la manière suivante :

EXECUTION DU BUDGET			
		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 518 399,56	G 618 896,67
	Section d'investissement	B 791 759,37	H 197 043,75
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C 0,00 (si déficit)	I 223 065,34 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 404 084,15 (si excédent)
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D 1 310 158,93	= G+H+I+J 1 443 089,91
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 51 412,89	L 31 012,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 51 412,89	= K+L 31 012,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 518 399,56	= G+I+K 841 962,01
	Section d'investissement	= B+D+F 843 172,26	= H+J+L 632 139,90
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 1 361 571,82	= G+H+I+J+K+L 1 474 101,91

3 - AFFECTATION DU RESULTAT 2022 – BUDGET COMMUNAL

Pièce annexe 3

Délibération n° 2023/10

Nombre de Membres en exercice :	13	Votes Pour :	13
Nombre de Membres présents :	11	Votes Contre :	0
Nombre de suffrages exprimés :	13	Abstention :	0

Abstentions : /

Contres : /

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2311-5, R. 2311-11 à R. 2311-13,



Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Après avoir examiné et approuvé le compte administratif de l'exercice 2022, à la clôture de l'exercice 2022, les résultats s'établissent ainsi :

11	Investissement	Fonctionnement
RESULTAT DE CLOTURE 2022	- 190 631.47	+ 323 562.45
BALANCE DES RESTES A REALISER	- 20 400.89	
RESULTAT CUMULE DE L'EXERCICE 2022	- 211 032.36	+ 323 562.45
Besoin de financement de l'investissement 2022	211 032.36	

En rapprochant les sections, on constate donc :

Résultats 2022	
Excédent de fonctionnement	323 562.45 €
Excédent d'investissement (y compris restes à réaliser)	- 211 032.36 €
Solde global de clôture	112 530.09 €

En tenant compte des résultats ci-dessus, monsieur Le Maire propose de procéder à l'affectation conformément au tableau de reprise des résultats ci-après :

Affectation sur 2023	
Affectation en réserve R1068 en investissement	211 032.36 €
Report à nouveau de fonctionnement au chapitre 002 (recettes)	112 530.09 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

DECIDE

de statuer sur l'affectation du résultat ainsi :

Affectation sur 2023	
Affectation en réserve R1068 en investissement	211 032.36 €
Report à nouveau de fonctionnement au chapitre 002 (recettes)	112 530.09 €

4 - BUDGET PRIMITIF 2023 – BUDGET COMMUNAL

Pièce annexe 4

Délibération n° 2023/11

Nombre de Membres en exercice :	13	Votes Pour :	13
Nombre de Membres présents :	11	Votes Contre :	0
Nombre de suffrages exprimés :	13	Abstention :	0

Abstentions : /

Contres : /

Vu le Code Général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1612-1 et suivants et L.2311-1 à L.2343-2,

Vu l'instruction Budgétaire et comptable M14,



Monsieur Le Frêne, expose les orientations budgétaires générales pour 2023 et présente le projet de budget établi par chapitre.

Le projet de budget est équilibré se résume ainsi :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	726 053.17	726 053.17
Investissement	691 046.24	691 046.24
Total	1 417 099.41	1 417 099.41

Monsieur Le Maire propose de voter le projet de budget primitif présenté.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

APPROUVE les montants prévisionnels et **VOTE** le budget primitif 2023 du budget communal par chapitres, budget équilibré en dépenses et en recettes comme suit :

FONCTIONNEMENT			
	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	726 053,17	613 523,08
+			
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
		0,00	112 530,09
=			
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	726 053,17	726 053,17
INVESTISSEMENT			
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	449 001,88	660 034,24
+			
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	51 412,89	31 012,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
		190 631,47	0,00
=			
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	691 046,24	691 046,24
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	1 417 099,41	1 417 099,41

5 - VOTE DU TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR L'ANNEE 2023

Pièce annexe 5

Délibération n° 2023/12

Nombre de Membres en exercice :	13	Votes Pour :	13
Nombre de Membres présents :	11	Votes Contre :	0
Nombre de suffrages exprimés :	13	Abstention :	0

Abstentions : /

Contres : /

Monsieur Le Maire présente l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2023 et les nouvelles bases d'imposition prévisionnelles. Il propose les taux suivant pour l'année 2023 sans augmentation par rapport à 2022 :

	Taux 2022	Taux 2023	Variation en %
Taxe foncier bâti	41.30	41.30	/
Taxe foncier non bâti	47.27	47.27	/
Taxe d'habitation	13.00	13.00	/

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L1612-2,

Vu le Code général des impôts et notamment l'article 1639,

Vu la loi n° 80-10 du 10 janvier 1980 portant aménagement de la fiscalité directe locale,

Vu l'état n° 1259 portant notification des bases nettes d'imposition des deux taxes directes locales et des allocations compensatrices,

Considérant l'augmentation des bases d'imposition prévisionnelles,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

DECIDE

De fixer les taux 2023 comme suit :

- **Taxe foncier bâti :** 41.30 %
- **Taxe foncier non bâti :** 47.27 %
- **Taxe d'habitation :** 13.00 %

6 - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022 – BUDGET SERVICE PUBLIC DE DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE

Pièce annexe 6

Délibération n° 2023/13

Nombre de Membres en exercice :	13	Votes Pour :	13
Nombre de Membres présents :	11	Votes Contre :	0
Nombre de suffrages exprimés :	13	Abstention :	0

Abstentions : /

Contres : /

Monsieur Le Frêne, avec l'appui de Monsieur Schoch, présente les opérations budgétaires du service public de distribution de l'eau potable effectuées en 2022 par le Comptable Public du SGC de Romorantin-Lanthenay.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2121- 29 et L.2121-31 relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2022, les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer ; le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Comptable Public accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations sont régulières et justifiées,

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022, y compris celle relatives à la journée complémentaire,



2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

APPROUVE

le compte de gestion du budget du service public de distribution de l'eau potable pour l'exercice 2022, dressé par le Comptable Public, visé et certifié conforme par l'ordonnateur.

Celui-ci n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

7 - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 – BUDGET SERVICE PUBLIC DE DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE

Pièce annexe 7

Délibération n° 2023/14

Nombre de Membres en exercice :	13	Votes Pour :	12
Nombre de Membres présents :	11	Votes Contre :	0
Nombre de suffrages exprimés :	12	Abstention :	0

Abstentions : /

Contres : /

Monsieur Le Frêne présente le compte administratif 2022 du service public de distribution de l'eau potable.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-14, L.2121-21 et L.2121-29 relatifs à la désignation d'un président autre que le maire pour présider au vote du compte administratif et aux modalités de scrutin pour les votes de délibérations,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion,

Vu le compte de gestion de l'exercice 2022, dressé par le comptable,

Considérant que Monsieur LE FRÊNE Patrick, 1^{er} Adjoint au Maire, a été désigné pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif,

Considérant que M LACROIX Eric, Maire, s'est retiré pour laisser la présidence à Monsieur LE FRÊNE Patrick, 1^{er} Adjoint au Maire, pour le vote du compte administratif,

Délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par l'ordonnateur, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

APPROUVE

le compte administratif 2022 du service public de distribution de l'eau potable, lequel peut se résumer de la manière suivante :

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	61 983,79	G	82 609,71	G-A	20 625,92
	Section d'investissement	B	15 643,75	H	13 481,02	H-B	-2 162,73

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	0,00	I	275 750,94	(si déficit)	(si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00	J	145 460,92	(si déficit)	(si excédent)

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D	77 627,54	Q= G+H+I+J	517 302,59	=Q-P	439 675,05

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	26 216,83	L	88 476,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	=E+F	26 216,83	=K+L	88 476,00

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E	61 983,79	= G+H+K	358 360,65	296 376,86	
	Section d'investissement	= B+D+F	41 860,58	= H+I+L	247 417,94	205 557,36	
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	103 844,37	= G+H+I+J+K+L	605 778,59	501 934,22	

8 - AFFECTATION DU RESULTAT 2022 – BUDGET SERVICE PUBLIC DE DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE

Pièce annexe 8

Délibération n° 2023/15

Nombre de Membres en exercice :	13	Votes Pour :	13
Nombre de Membres présents :	11	Votes Contre :	0
Nombre de suffrages exprimés :	13	Abstention :	0

Abstentions : /

Contres : /

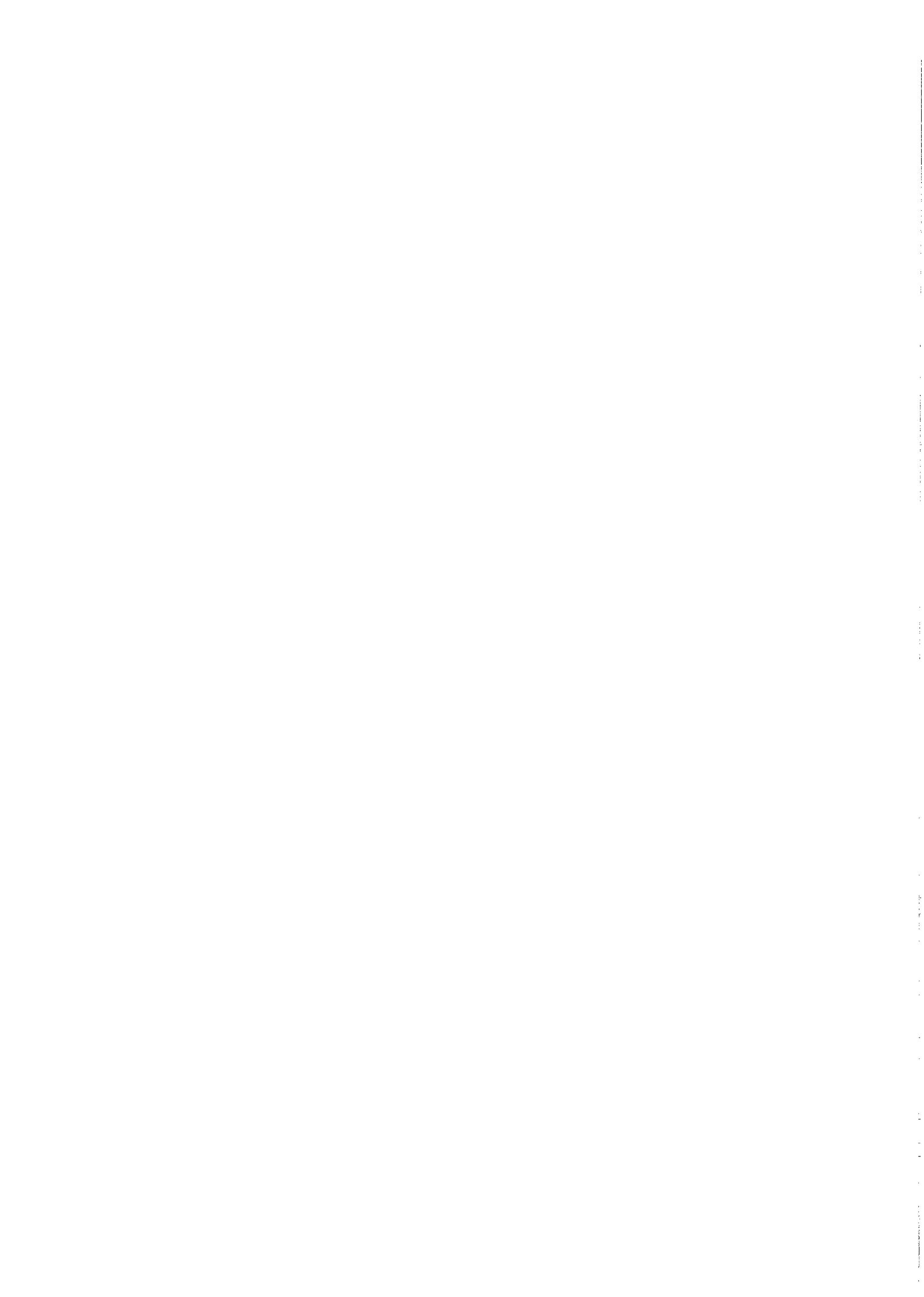
Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2311-5, R. 2311-11 à R. 2311-13,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Après avoir examiné et approuvé le compte administratif de l'exercice 2022, à la clôture de l'exercice 2022, les résultats s'établissent ainsi :

11	Investissement	Fonctionnement
RESULTAT DE CLOTURE 2022	+ 143 298.19	+ 296 376.86
BALANCE DES RESTES A REALISER	+ 62 259.17	
RESULTAT CUMULE DE L'EXERCICE 2022	+ 205 557.36	+ 296 376.86
Besoin de financement de l'investissement 2022	0	

En rapprochant les sections, on constate donc :



Résultats 2022	
Excédent de fonctionnement	296 376.86 €
Excédent d'investissement (y compris restes à réaliser)	205 557.36 €
Solde global de clôture	501 934.22 €

En tenant compte des résultats ci-dessus, monsieur Le Maire propose de procéder à l'affectation conformément au tableau de reprise des résultats ci-après :

Affectation sur 2023	
Affectation en réserve R1068 en investissement	100 000.00 €
Report à nouveau de fonctionnement au chapitre 002 (recettes)	196 376.86 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

DECIDE

de statuer sur l'affectation du résultat du service public de distribution de l'eau potable ainsi :

Affectation sur 2023	
Affectation en réserve R1068 en investissement	100 000.00 €
Report à nouveau de fonctionnement au chapitre 002 (recettes)	196 376.86 €

9 - BUDGET PRIMITIF 2023 – BUDGET SERVICE PUBLIC DE DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE

Pièce annexe 9

Délibération n° 2023/16

Nombre de Membres en exercice :	13	Votes Pour :	13
Nombre de Membres présents :	11	Votes Contre :	0
Nombre de suffrages exprimés :	13	Abstention :	0

Abstentions : /

Contres : /

Vu le Code Général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1612-1 et suivants et L.2311-1 à L.2343-2,

Vu l'instruction Budgétaire et comptable M14,

Monsieur Le Frêne, expose les orientations budgétaires générales pour 2023 et présente le projet de budget établi par chapitre.

Le projet de budget est équilibré se résume ainsi :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	271 376.86	271 376.86
Investissement	431 774.19	431 774.19
Total	703 151.05	703 151.05

Monsieur Le Maire propose de voter le projet de budget primitif présenté.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

APPROUVE les montants prévisionnels et **VOTE** le budget primitif 2023 du budget du service public de distribution de l'eau potable par chapitres, budget équilibré en dépenses et en recettes comme suit :

EXPLOITATION			
	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	271 376,86	75 000,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 196 376,86
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	271 376,86	271 376,86
INVESTISSEMENT			
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	405 557,36	200 000,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	26 216,83	88 476,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 143 298,19
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	431 774,19	431 774,19
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	703 151,05	703 151,05

10 - Attribution de l'appel d'offre pour la mise en place d'un système de filtration sur le réseau d'eau potable

Pièce annexe 10

Monsieur Le Frêne présente au conseil l'analyse définitive des offres reçues pour la mise en place d'un système de filtration sur le réseau d'eau potable. L'analyse a été réalisée par le MOE (Safège) et étudiée par la commission eau-Amasse. La commission eau-Amasse propose de retenir l'entreprise MARTEAU avec la variante 1 dont la solution technique, validée par le MOE, est moins coûteuse.

Monsieur Métivier exprime son désaccord en indiquant que l'interconnexion aurait permis de se passer de la filtration. De plus, les coûts d'exploitation de la filtration ne sont pas évalués. Monsieur Le Maire rappelle qu'au début du débat sur l'eau, le choix a été fait d'utiliser l'eau du forage de Vallières-les-Grandes plutôt que d'une autre commune via l'interconnexion. Monsieur Métivier indique que la filtration proposée n'est pas totale, Monsieur Dorléans répond que la commune était obligée de fixer une limite correspondant aux normes en vigueur dans le cahier des charges qui doit être respectée par le fabricant.



Délibération n° 2023/17

Nombre de Membres en exercice :	13	Votes Pour :	12
Nombre de Membres présents :	11	Votes Contre :	1
Nombre de suffrages exprimés :	13	Abstention :	0

Abstentions : /

Contres : Fabien Métivier

Monsieur Le Frêne présente au conseil l'analyse définitive des offres reçues pour la mise en place d'un système de filtration sur le réseau d'eau potable. L'analyse a été réalisée par le MOE (Safège) et étudiée par la commission eau-Amasse.

La commission eau-Amasse propose de retenir l'entreprise MARTEAU avec la variante 1 dont la solution technique, validée par le MOE, est moins couteuse.

Monsieur Le Maire propose de valider la proposition de la commission eau-Amasse.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

DECIDE

- de retenir l'entreprise MARTEAU avec la variante 1 pour un montant HT de 208 847.00 € soit 250 616.40 € TTC.

DIT que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2023.

AUTORISE Monsieur Le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

11 - Demande de subvention pour la mise en place d'un système de filtration sur le réseau d'eau potable

Délibération n° 2023/18

Nombre de Membres en exercice :	13	Votes Pour :	12
Nombre de Membres présents :	11	Votes Contre :	0
Nombre de suffrages exprimés :	13	Abstention :	1

Abstentions : Fabien Métivier

Contres : /

Monsieur Le Frêne informe le conseil qu'une subvention peut être sollicitée auprès du Conseil Départemental de Loir-et-Cher pour la mise en place d'un système de filtration sur le réseau d'eau potable. La subvention est de 15% dans la limite de 50 000 €.

Monsieur Le Maire propose de l'autoriser à demander une subvention Conseil Départemental de Loir-et-Cher pour les travaux de filtration.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

SOLLICITE

Le Conseil Départemental de Loir-et-Cher pour l'attribution d'une subvention au taux maximum au titre de la DDAD pour la mise en place d'un système de filtration sur le réseau d'eau potable dont le coût est estimé à :

- 208 847.00 euros HT pour la tranche ferme - système de filtration
- 26 258.00 euros HT pour l'option N°1 – lagune de décantation
- 14 920.00 euros HT de maîtrise d'œuvre

DEMANDE

Une autorisation de lancement anticipé d'opération.

AUTORISE

Monsieur Le Maire à signer tout document relatif à ce dossier

12 - Autorisation de lancer un appel d'offre pour la consultation des entreprises pour le déplacement de l'accueil mairie*Pièce annexe 11*

Monsieur Le Maire informe le conseil que l'architecte arrête son activité et qu'il faudra peut-être choisir un nouveau maître d'œuvre pour la coordination des travaux. Le contrat de l'architecte s'arrêtera comme convenu après la fourniture des dossiers d'appel d'offres, document en cours de rédaction.

Monsieur Métivier intervient par rapport aux estimations financières de l'architecte données alors qu'on ne connaît pas les matériaux. Monsieur Le Maire indique qu'il s'agit d'estimation avec des coûts de rénovation au m².

Le cahier des charges sera étudié par la commission bâtiment.

Délibération n° 2023/19

Nombre de Membres en exercice :	13	Votes Pour :	13
Nombre de Membres présents :	11	Votes Contre :	0
Nombre de suffrages exprimés :	13	Abstention :	0

*Abstentions : /**Contres : /*

Monsieur Le Maire demande au conseil de l'autoriser à lancer l'appel d'offre pour le déplacement de l'accueil de la mairie dans la salle de réunion afin de répondre aux normes d'accessibilité. La salle sera entièrement rénovée avec des travaux lourds d'isolation. Les plans du futur accueil ont été validés par la commission bâtiment. Le dossier de consultation des entreprises est en cours de préparation par l'architecte et sera validé par la commission bâtiment.

*Après en avoir délibéré, le conseil municipal***AUTORISE**

Monsieur Le Maire lancer l'appel d'offre pour les travaux de déplacement de l'accueil de la mairie afin de répondre aux normes d'accessibilité.

AUTORISE

Monsieur Le Maire à signer tout document relatif à ce dossier

13 - Convention tripartite « Bourse à l'engagement des Sapeurs-Pompiers Volontaires de 16 à 18 ans »*Pièce annexe 12***Délibération n° 2023/20**

Nombre de Membres en exercice :	13	Votes Pour :	13
Nombre de Membres présents :	11	Votes Contre :	0
Nombre de suffrages exprimés :	13	Abstention :	0

*Abstentions : /**Contres : /*

Monsieur Le Maire présente le projet de convention tripartite « Bourse à l'engagement des Sapeurs-Pompiers Volontaires de 16 à 18 ans » comme cela avait été évoqué lors du conseil du 20 janvier dernier.

Trois jeunes vont être immédiatement concernés par ce dispositif.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

VALIDE

La Convention tripartite « Bourse à l'engagement des Sapeurs-Pompiers Volontaires de 16 à 18 ans »

AUTORISE

Monsieur Le Maire à signer les conventions au fur et à mesure des engagements des Sapeurs-Pompiers concernés par la mesure.

DIT

Que les crédits seront inscrits au budget

AUTORISE

Monsieur Le Maire à signer tout document relatif à ce dossier

14 - Convention avec le SIVOS de Vallières-Rilly-Mosnes pour le remboursement des charges de fonctionnement de l'accueil de loisirs à l'école

Pièce annexe 13

Délibération n° 2023/21

Nombre de Membres en exercice :	13	Votes Pour :	13
Nombre de Membres présents :	11	Votes Contre :	0
Nombre de suffrages exprimés :	13	Abstention :	0

Abstentions : /

Contres : /

Monsieur Le Maire propose au conseil de renouveler dans les mêmes conditions la convention portant sur le remboursement au SIVOS des charges de fonctionnement de l'accueil de loisirs à l'école.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

AUTORISE

Monsieur Le Maire signer la Convention avec le SIVOS de Vallières-Rilly-Mosnes pour le remboursement des charges de fonctionnement de l'accueil de loisirs à l'école.

DIT

Que les crédits seront inscrits au budget

AUTORISE

Monsieur Le Maire à signer tout document relatif à ce dossier

15 - Convention Refuge de Sassay

Pièce annexe 14

Délibération n° 2023/22

Nombre de Membres en exercice :	13	Votes Pour :	13
Nombre de Membres présents :	11	Votes Contre :	0
Nombre de suffrages exprimés :	13	Abstention :	0

Abstentions : /

Contres : /

Monsieur Le Maire propose au conseil de renouveler la convention avec l'association refuge de Sassay 41 afin de répondre aux obligations législatives sur les animaux errants et leur mise en fourrière.

Le coût annuel est déterminé selon le nombre d'habitant (0.80/habitant pour 2023)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

AUTORISE

Monsieur Le Maire signer la Convention avec l'association refuge de Sassay 41.

DIT

Que les crédits seront inscrits au budget

AUTORISE

Monsieur Le Maire à signer tout document relatif à ce dossier

Point commissions communales, questions diverses et informations**Commission Voirie – Monsieur Le Maire**

Date de la prochaine commission : 22/03/ à 18h

Augmentation des coûts des devis

Commission aménagements – Monsieur Dorléans

Etang-Bords de l'Amasse : le bureau d'étude a présenté une esquisse qui sera présentée aux habitants le 21 mars.

Etude en parallèle de l'installation de jeux pour les enfants achetés en 2022, début des installations prochaines par les élus, installation du city-stade fin mars-début avril par l'entreprise.

La consultation permettra aux habitants de s'exprimer – SATIVA et le CAUE seront présents.

Monsieur Métivier s'étonne du choix de réunion : 1 seule date à 18h. Monsieur Dorléans répond que les intervenants ne se déplacent pas le week-end. Monsieur Le Maire indique que les habitants pourront toujours s'exprimer d'ici la fin du projet.

Monsieur Le Maire informe le conseil qu'un promoteur recherche un terrain pour construire 18 logements (logements sociaux et accession à la propriété). La question se pose sur l'acquisition par la commune d'une réserve foncière pour l'avenir.

Monsieur Le Maire informe le conseil qu'une activité économique recherche un terrain pour s'installer sur environ 5 000 m². Cela représente un apport pour la commune (école, commerce...) le projet serait soutenu par la Communauté de Communes qui en a la compétence. La commune dispose d'un hectare de terre agricole qui pourrait être revendu à la Communauté de Communes avec une requalification en industrie légère et artisanat. La communauté de Communes pourrait construire les locaux.

Monsieur Métivier trouve que le terrain n'est pas adapté.

Monsieur Barbox demande pourquoi la commune ne peut pas vendre directement ?

Monsieur Le Maire redit que c'est une compétence de la Communauté de Communes.

Monsieur Le Maire indique que d'ici 2030, diminution de 50% de l'artificialisation des sols. Il faut trouver à développer la commune en évitant « la cité dortoir »

Il faut préempter sur les terrains qui sont artificialisés pour les naturaliser et regagner des m² d'espaces à artificialiser.

Monsieur Le Maire informe le conseil qu'il a rencontré 2 professionnels de santé qui cherchent à s'installer : un kinésithérapeute et une infirmière. Il a aussi été sollicité par un chirurgien-dentiste.

Commission Bâtiment Communaux – Monsieur Vignaud

Parquet Salle des fêtes : 1 devis validé. Début des travaux 15 mai pour 10 jours environ.

MAM : visite de l'expert, travaux à prévoir, devis en cours.

Accueil mairie : porte de la salle conservée fonctionnelle, plusieurs plans demandés avec et sans couloir – version sans couloir retenue.



Monsieur Dubreuil fait part de son mécontentement car il indique qu'une réunion bâtiment s'est tenue sans que tous les membres soient conviés. Monsieur Dorléans indique qu'il s'agissait juste d'une rencontre avec l'architecte pour lui retranscrire les demandes de la commission et rien d'autre.

Commission Jeunesse – Monsieur Augu

Rencontre avec une éducatrice spécialisée qui se lance à son compte pour faire de l'accompagnement de l'enfance.

Monsieur Augu présente la proposition d'organisation d'une conférence sur l'épuisement parental d'une durée de 2h pour un coût de 110€.

Fête de la jeunesse : Madame Lorthios présente le projet d'organisation sur Vallières-les-Grandes par les centres d'accueil jeunes de la communauté de Communes d'une fêtes de la jeunesse le 20 juillet 2023. La première journée à été organisée à St Georges sur Cher l'année dernière. Les coûts sont pris en charge par la communauté de Communes. Public concerné : 14/18 ans.

Chantier d'installation du city stade début avril

Séance levée à 23h15.

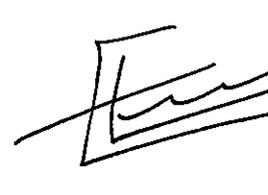
Le secrétaire

Pierre-Jean Augu



Le Maire

Eric LACROIX





Résultats budgétaires de l'exercice

23601 - COMMUNE DE VALLIERES LES GRANDES

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT		SECTION DE FONCTIONNEMENT		TOTAL DES SECTIONS
RECETTES					
Prévisions budgétaires totales (a)	876 546,33	790 791,34	1 667 337,67		
Titres de recette émis (b)	197 043,75	618 908,67	815 952,42		
Réductions de titres (c)		12,00	12,00		
Recettes nettes (d = b - c)	197 043,75	618 896,67	815 940,42		
DEPENSES					
Autorisations budgétaires totales (e)	876 546,33	790 791,34	1 667 337,67		
Mandats émis (f)	850 325,30	518 678,60	1 369 003,90		
Annulations de mandats (g)	58 565,93	279,04	58 844,97		
Depenses nettes (h = f - g)	791 759,37	518 399,56	1 310 158,93		
RESULTAT DE L'EXERCICE					
(d - h) Excédent		100 497,11			
(b - d) Déficit	594 715,62				494 218,51

23601 - COMMUNE DE VALLIERES LES GRANDES

Exercice 2022

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
I - Budget principal					
Investissement	404 084,15		-594 715,62		-190 631,47
Fonctionnement	223 065,34		100 497,11		323 562,45
TOTAL I	627 149,49		-494 218,51		132 930,98
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
26100-SCE EAU VALLIERES LES GRANDES					
Investissement	145 460,92		-2 162,73		143 298,19
Fonctionnement	275 750,94		21 098,92		296 849,86
Sous-Total	421 211,86		18 936,19		440 148,05
TOTAL III	421 211,86		18 936,19		440 148,05
TOTAL I + II + III	1 048 361,35		-475 282,32		573 079,03

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	518 399,56	G	618 896,67
	Section d'investissement	B	791 759,37	H	197 043,75
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	223 065,34 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	404 084,15 (si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	1 310 158,93	= G+H+I+J	1 443 089,91
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	51 412,89	L	31 012,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	51 412,89	= K+L	31 012,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	518 399,56	= G+I+K	841 962,01
	Section d'investissement	= B+D+F	843 172,26	= H+J+L	632 139,90
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	1 361 571,82	= G+H+I+J+K+L	1 474 101,91

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	31 012,00
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	31 012,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	2 592,00	0,00

COMMUNE DE VALLIERES LES GRANDES - COMMUNE VALLIERES LES GRANDES - CA - 2022

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	48 820,89	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	171 665,00	152 974,57	0,00	0,00	18 690,43
012	Charges de personnel, frals assimilés	172 200,00	167 995,26	0,00	0,00	4 204,74
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	185 174,00	177 399,87	0,00	0,00	7 774,13
656	Frals fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		529 039,00	498 369,70	0,00	0,00	30 669,30
66	Charges financières	5 360,46	5 191,60	0,00	0,00	168,86
67	Charges exceptionnelles	17 509,22	27,20	0,00	0,00	17 482,02
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	1 963,60	225,00			1 738,60
022	Dépenses imprévues	20 000,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		573 872,28	503 813,50	0,00	0,00	70 058,78
023	Virement à la section d'investissement (2)	200 000,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	5 819,06	14 586,06			-8 767,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		205 819,06	14 586,06			191 233,00
TOTAL		779 691,34	518 399,56	0,00	0,00	261 291,78
Pour information						
D 002	Déficit de fonctionnement reporté de N-1	(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	7 804,79	0,00	0,00	-7 804,79
70	Produits services, domaine et ventes div	6 410,00	6 580,50	0,00	0,00	-170,50
73	Impôts et taxes	308 753,00	338 396,64	0,00	0,00	-29 643,64
74	Dotations et participations	210 863,00	217 037,80	0,00	0,00	-6 174,80
75	Autres produits de gestion courante	30 600,00	35 167,20	0,00	0,00	-4 567,20
Total des recettes de gestion courante		556 626,00	604 986,93	0,00	0,00	-48 362,93
76	Produits financiers	0,00	0,40	0,00	0,00	-0,40
77	Produits exceptionnels	0,00	13 907,34	0,00	0,00	-13 907,34
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		556 626,00	618 896,67	0,00	0,00	-62 270,67
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		556 626,00	618 896,67	0,00	0,00	-62 270,67
Pour information						
R 002	Excédent de fonctionnement reporté de N-1	(3) 223 065,34				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	14 000,00	10 820,40	2 592,00	587,60
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	288 604,00	230 352,17	48 820,89	9 430,94
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	11 960,55	10 038,00	0,00	1 922,55
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	314 564,55	251 210,57	51 412,89	11 941,09
10	Dotations, fonds divers et réserves	50 000,00	50 000,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	470 757,68	470 757,68	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	10 932,98			
	Total des dépenses financières	531 690,66	520 757,68	0,00	10 932,98
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	846 255,21	771 968,25	51 412,89	22 874,07
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	30 291,12	19 791,12		10 500,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	30 291,12	19 791,12		10 500,00
	TOTAL	876 546,33	791 759,37	51 412,89	33 374,07
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	107 252,00	38 657,00	31 012,00	37 583,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	100 000,00	100 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	207 252,00	138 657,00	31 012,00	37 583,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	18 000,00	23 309,57	0,00	-5 309,57
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	700,00	0,00	-700,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	11 100,00		0,00	
	Total des recettes financières	29 100,00	24 009,57	0,00	5 090,43
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	236 352,00	162 666,57	31 012,00	42 673,43
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	200 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	5 819,06	14 586,06		-8 767,00
041	Opérations patrimoniales (1)	30 291,12	19 791,12		10 500,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	236 110,18	34 377,18		201 733,00
	TOTAL	472 462,18	197 043,75	31 012,00	244 406,43

COMMUNE DE VALLIERES LES GRANDES - COMMUNE VALLIERES LES GRANDES - CA - 2022

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	(2) 404 084,15			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexés.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2021)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	171 665,00	152 974,57	0,00	0,00	18 690,43
6023	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	1 400,00	1 379,76	0,00	0,00	20,24
60612	Énergie - Électricité	14 000,00	12 660,71	0,00	0,00	1 339,29
60621	Combustibles	3 000,00	636,69	0,00	0,00	2 363,31
60622	Carburants	8 000,00	7 510,06	0,00	0,00	489,94
60623	Alimentation	100,00	11,99	0,00	0,00	88,01
60631	Fournitures d'entretien	600,00	920,33	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	6 000,00	6 362,34	0,00	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	6 000,00	5 599,55	0,00	0,00	400,45
60636	Vêtements de travail	1 500,00	448,32	0,00	0,00	1 051,68
6064	Fournitures administratives	2 000,00	863,33	0,00	0,00	1 136,67
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et r	800,00	840,56	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6078	Autres marchandises	0,00	188,02	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	16 000,00	19 053,12	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	2 500,00	2 245,82	0,00	0,00	254,18
61521	Terrains	1 000,00	1 908,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	12 000,00	5 847,23	0,00	0,00	6 152,77
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	5 500,00	3 982,96	0,00	0,00	1 517,04
615231	Entretien et réparations voiries	8 200,00	16 043,32	0,00	0,00	0,00
615232	Entretien et réparations réseaux	1 500,00	240,00	0,00	0,00	1 260,00
61551	Matériel roulant	8 500,00	4 162,19	0,00	0,00	4 337,81
61558	Autres biens mobiliers	1 000,00	2 609,79	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	4 000,00	5 472,48	0,00	0,00	0,00
6161	Assurance multirisques	8 300,00	8 282,00	0,00	0,00	18,00
617	Etudes et recherches	0,00	368,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	1 000,00	457,80	0,00	0,00	542,20
6184	Versements à des organismes de formation	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6188	Autres frais divers	500,00	43,76	0,00	0,00	456,24
6226	Honoraires	4 000,00	582,00	0,00	0,00	3 418,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	4 565,00	0,00	0,00	0,00	4 565,00
6231	Annonces et insertions	500,00	428,10	0,00	0,00	71,90
6232	Fêtes et cérémonies	15 000,00	16 322,16	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	1 700,00	3 320,56	0,00	0,00	0,00
6237	Publications	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6238	Divers	0,00	149,52	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	0,00	165,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6256	Missions	400,00	0,00	0,00	0,00	400,00
6261	Frais d'affranchissement	1 500,00	696,00	0,00	0,00	804,00
6262	Frais de télécommunications	4 500,00	4 450,05	0,00	0,00	49,95
627	Services bancaires et assimilés	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6281	Concours divers (cotisations...)	3 500,00	2 627,53	0,00	0,00	872,47
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts et bois cc	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00

VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2021)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
62876	A un GFP de rattachement	6 500,00	11 926,63	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	6 000,00	4 148,00	0,00	0,00	1 852,00
637	Autres impôts, taxes, ... (autres organismes)	2 500,00	20,89	0,00	0,00	2 479,11
012	Charges de personnel et frais assimilés	172 200,00	167 995,26	0,00	0,00	4 204,74
6218	Autre personnel extérieur	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	100,00	94,29	0,00	0,00	5,71
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	2 300,00	2 402,13	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes, ... sur rémunérations	300,00	282,97	0,00	0,00	17,03
6411	Personnel titulaire	108 000,00	108 787,04	0,00	0,00	0,00
6413	Personnel non titulaire	7 000,00	6 121,92	0,00	0,00	878,08
6415	Indemnité inflation	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	18 000,00	17 322,16	0,00	0,00	677,84
6453	Cotisations aux caisses de retraite	25 000,00	24 581,43	0,00	0,00	418,57
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	500,00	247,95	0,00	0,00	252,05
6455	Cotisations pour assurance du personnel	6 500,00	5 774,37	0,00	0,00	725,63
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	500,00	769,00	0,00	0,00	0,00
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	1 000,00	848,00	0,00	0,00	152,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	500,00	50,00	0,00	0,00	450,00
6478	Autres charges sociales diverses	500,00	414,00	0,00	0,00	86,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	185 174,00	177 399,87	0,00	0,00	7 774,13
6512	Droits d'utilisation - Informatique en nuage	0,00	99,00	0,00	0,00	0,00
6531	Indemnités	20 000,00	18 531,50	0,00	0,00	1 468,50
6532	Frais de mission	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6533	Cotisations de retraite	1 000,00	786,13	0,00	0,00	213,87
6535	Formation	1 000,00	187,09	0,00	0,00	812,91
6541	Créances admises en non-valeur	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6553	Service d'incendie	13 974,00	13 974,00	0,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions	145 000,00	141 102,00	0,00	0,00	3 898,00
65738	Autres organismes publics	600,00	500,00	0,00	0,00	100,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associatio	2 000,00	2 220,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	100,00	0,15	0,00	0,00	99,85
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		529 039,00	498 369,70	0,00	0,00	30 669,30
66	Charges financières (b)	5 360,46	5 191,60	0,00	0,00	168,86
66111	Intérêts réglés à l'échéance	5 454,37	5 191,60	0,00	0,00	262,77
661121	Montant des ICNE de l'exercice	160,51	0,00	0,00	0,00	160,51
661122	Montant des ICNE de l'exercice N-1	-254,42	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	17 509,22	27,20	0,00	0,00	17 482,02
6713	Secours et dots	0,00	27,20	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	16 509,22	0,00	0,00	0,00	16 509,22
68	Dotations aux amortissements et aux provi	1 963,60	225,00	0,00	0,00	1 738,60
6817	Dotations aux prov. pour dépréciation des actif	1 963,60	225,00	0,00	0,00	1 738,60

VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2021)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	20 000,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		573 872,28	503 813,50	0,00	0,00	70 058,78
023	Virement à la section d'investissement	200 000,00	0,00	0,00	0,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	5 819,06	14 586,06	0,00	0,00	0,00
675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00	10 500,00	0,00	0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives) transfér	0,00	600,00	0,00	0,00	0,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles	5 819,06	3 486,06	0,00	0,00	2 333,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		205 819,06	14 586,06	0,00	0,00	191 233,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sector.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		205 819,06	14 586,06	0,00	0,00	191 233,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		779 691,34	518 399,56	0,00	0,00	261 291,78
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2021		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2021	0,00
= Différence ICNE 2022 - ICNE 2021	0,00

VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

Chap/ art	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2021)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	7 804,79	0,00	0,00	0,00
6096	d'approvisionnements non stockés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements sur rémunérations du person	0,00	7 804,79	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes	6 410,00	6 580,50	0,00	0,00	0,00
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	1 000,00	800,00	0,00	0,00	200,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public com	360,00	243,00	0,00	0,00	117,00
70328	Autres droits de stationnement et de location	0,00	82,50	0,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	50,00	0,00	0,00	0,00	50,00
70841	aux budgets annexes, C.C.A.S. et Caisse des É	3 000,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00
70872	par les budgets annexes et les régies municipale	2 000,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00
70878	par d'autres redevables	0,00	455,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	308 753,00	338 398,64	0,00	0,00	0,00
73111	Impôts directs locaux	260 753,00	262 731,00	0,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	8 000,00	8 054,55	0,00	0,00	0,00
73223	Fonds de péréquation ressources communales e	25 000,00	24 955,00	0,00	0,00	45,00
7336	Droits de place	0,00	433,55	0,00	0,00	0,00
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la	15 000,00	42 224,54	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	210 863,00	217 037,80	0,00	0,00	0,00
7411	Dotations forfaitaire	84 500,00	84 537,00	0,00	0,00	0,00
74121	Dotations de solidarité rurale	68 000,00	73 775,00	0,00	0,00	0,00
74127	Dotations nationales de péréquation	19 600,00	19 211,00	0,00	0,00	389,00
742	Dotations aux élus locaux	3 000,00	3 031,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	0,00	2 997,02	0,00	0,00	0,00
74718	Autres	500,00	544,12	0,00	0,00	0,00
74751	GFP de rattachement	0,00	762,00	0,00	0,00	0,00
74758	Autres groupements	942,00	942,57	0,00	0,00	0,00
74832	Attribution du fonds départemental de péréquati	25 000,00	25 117,09	0,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations de	6 121,00	6 121,00	0,00	0,00	0,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
7488	Autres attributions et participations	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
75	Autres produits de gestion courante	30 600,00	35 167,20	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	30 600,00	34 426,08	0,00	0,00	0,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	0,00	741,12	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		556 626,00	604 988,93	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,40	0,00	0,00	0,00
7688	Autres produits financiers	0,00	0,40	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	13 907,34	0,00	0,00	0,00
7713	Libéralités reçues	0,00	350,00	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de	0,00	377,29	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)	0,00	3,29	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	11 100,00	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	2 076,76	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		556 626,00	618 896,67	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		556 626,00	618 896,67	0,00	0,00	0,00

VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2021	223 065,34
--	------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2021	0,00
= Différence ICNE 2022 - ICNE 2021	0,00

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2021)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	14 000,00	10 820,40	2 592,00	587,60
2031	Frais d'études	11 000,00	7 872,00	2 592,00	536,00
2051	Concessions et droits similaires	3 000,00	2 948,40	0,00	51,60
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	288 604,00	230 352,17	48 820,89	9 430,94
2116	Cimetières	0,00	2 485,60	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	66 588,80	19 387,80	46 588,80	612,20
21311	Hôtel de ville	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
21312	Bâtiments scolaires	5 000,00	1 724,45	0,00	3 275,55
21318	Autres bâtiments publics	0,00	1 541,52	0,00	0,00
2132	Immeubles de rapport	150 000,00	5 190,32	0,00	144 809,68
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des cons	0,00	144 375,61	1 610,40	0,00
2138	Autres constructions	16 215,20	20 151,36	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	44 000,00	25 152,35	0,00	18 847,65
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	1 161,29	0,00	0,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	0,00	1 368,83	0,00	0,00
2168	Autres collections et oeuvres d'art	1 800,00	1 587,94	0,00	212,06
21728	Autres agencements et aménagements de terrains	0,00	2 573,91	0,00	0,00
21751	Réseaux de voirie	0,00	3 651,19	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	621,69	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	11 960,55	10 038,00	0,00	1 922,55
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	546,00	10 038,00	0,00	0,00
2318	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	11 414,55	0,00	0,00	11 414,55
Total des dépenses d'équipement		314 564,55	251 210,57	51 412,89	11 941,09
10	Dotations, fonds divers et réserves	50 000,00	50 000,00	0,00	0,00
10222	F.C.T.V.A.	50 000,00	50 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	470 757,68	470 757,68	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	470 757,68	470 757,68	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	10 932,98	0,00	0,00	
Total des dépenses financières		531 690,66	520 757,68	0,00	10 932,98
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		846 255,21	771 968,25	51 412,89	22 874,07
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections		0,00	0,00	
041	Opérations patrimoniales	30 291,12	19 791,12	0,00	10 500,00
2111	Terrains nus	10 500,00	0,00	0,00	10 500,00
2313	Constructions	18 891,12	18 891,12	0,00	0,00
2318	Autres immobilisations corporelles	900,00	900,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		30 291,12	19 791,12	0,00	10 500,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		876 546,33	791 759,37	51 412,89	33 374,07
Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2021		0,00			

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

Chap/ art	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2021)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	107 252,00	38 657,00	31 012,00	37 583,00
1321	Etat et établissements nationaux	26 059,00	0,00	26 012,00	47,00
1322	Régions	21 100,00	0,00	0,00	21 100,00
1323	Départements	24 000,00	24 289,00	0,00	0,00
13241	Communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00
13251	GFP de rattachement	36 093,00	14 368,00	5 000,00	16 725,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	100 000,00	100 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	100 000,00	100 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		207 252,00	138 657,00	31 012,00	37 583,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	18 000,00	23 309,57	0,00	0,00
10222	F.C.T.V.A.	13 000,00	16 974,59	0,00	0,00
10226	TAXE D AMENAGEMENT	5 000,00	6 334,98	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	700,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions	11 100,00	0,00	0,00	
Total des recettes financières		29 100,00	24 009,57	0,00	5 090,43
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		236 352,00	162 666,57	31 012,00	42 673,43
021	Virement de la section de fonctionnement	200 000,00	0,00	0,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 819,06	14 586,06	0,00	0,00
192	Plus ou moins value sur cession d'immobilisation	0,00	600,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	10 500,00	0,00	0,00
28041412	Communes du GFP - Bâtiments et installations	1 743,03	1 743,03	0,00	0,00
28041413	Communes du GFP - Projets d'infrastructures d'intérêt nation	1 743,03	1 743,03	0,00	0,00
28132	Immeubles de rapport	2 333,00	0,00	0,00	2 333,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		205 819,06	14 586,06	0,00	191 233,00
041	Opérations patrimoniales	30 291,12	19 791,12	0,00	10 500,00
1021	Dotation	10 500,00	0,00	0,00	10 500,00
2031	Frais d'études	19 791,12	19 791,12	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		236 110,18	34 377,18	0,00	201 733,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		472 462,18	197 043,75	31 012,00	244 406,43
Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2021		404 084,15			



MAIRIE
2, Place de l'Église
VALLIÈRES-LES-GRANDES
41400

Etat des restes à réaliser 2022
Budget Communal

30/01/2023

Téléphone : 02 54 20 95 07
Email : mairie-vallieres-les-grandes@orange.fr

Dépenses

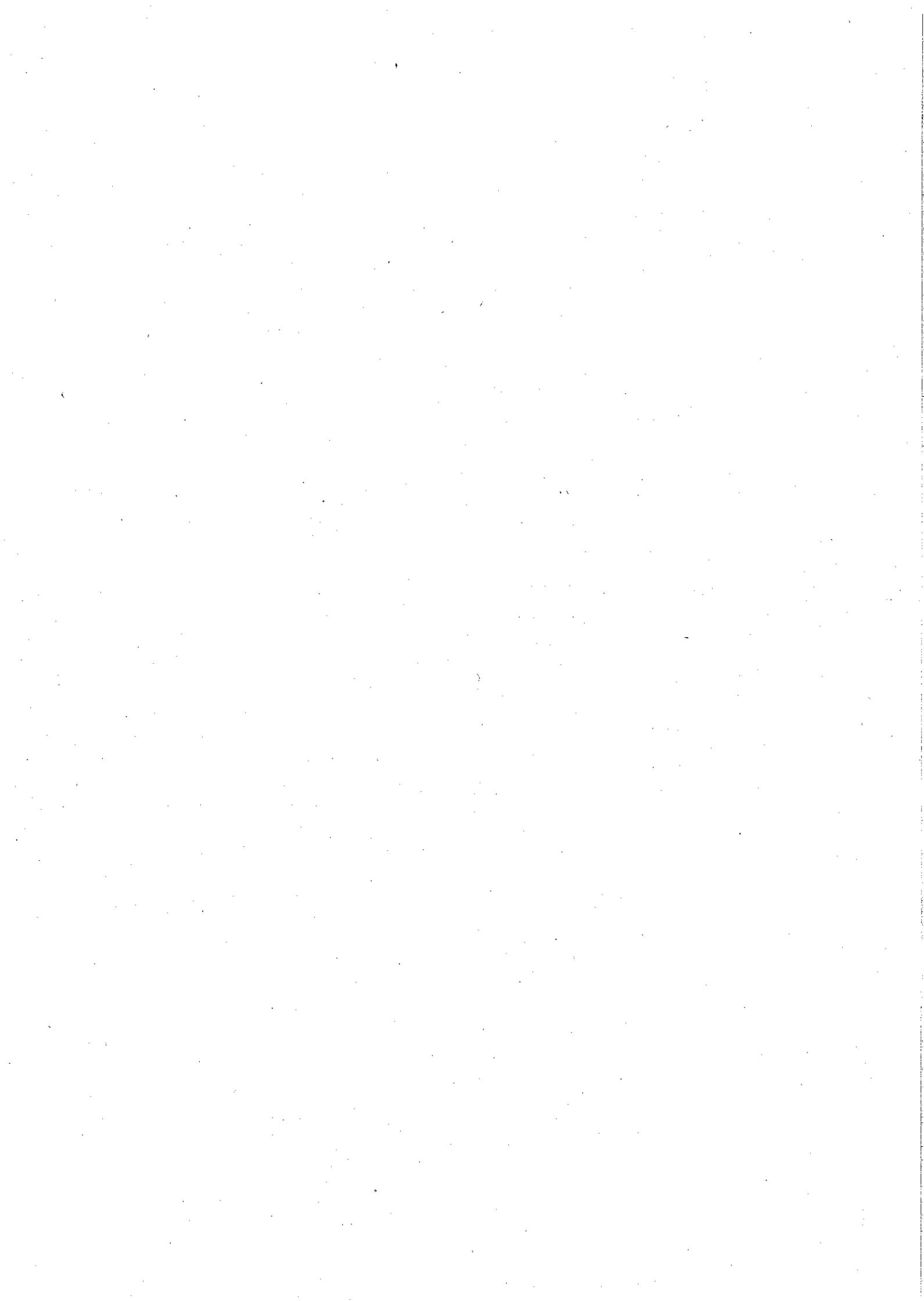
Compte 2031 Réaménagement Accueil Mairie – MOE	2 592.00 €
Compte 2135 rénovation logement communal 3 place de l'Église	1 610.40 €
Compte 2128 Aménagement d'un city-stade	46 588.80 €
Compte 2184 Acquisition lustre salle mariage	621.69 €
TOTAL	51 412.89 €

Recettes

Subvention ANS aménagement city-stade	26 012.00 €
Fonds de concours communauté de communes - aménagement city-stade	5 000.00 €
TOTAL	31 012.00 €

Le Maire
Eric Lacroix





41267 Code INSEE	COMMUNE DE VALLIERES LES GRANDES COMMUNE VALLIERES LES GRANDES	2022
---------------------	---	------

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2022**

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Nombre de membres en exercice :
 Nombre de membres présents :
 Nombre de membres exprimés :
 VOTES :
 Pour : Contre : Abstentions :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
A. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	100 497,11
B. Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	223 065,34
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	323 562,45
Solde d'exécution de la section d'investissement	
D. Solde d'exécution cumulé d'investissement (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	-190 631,47
E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3) (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	-20 400,89
Besoin de financement F. = D. + E.	211 032,36
AFFECTATION = C. = G. + H.	323 562,45
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	211 032,36
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	112 530,09
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

(1) Origine : emprunt : 0,00, subvention : 0,00 ou autofinancement : 0,00

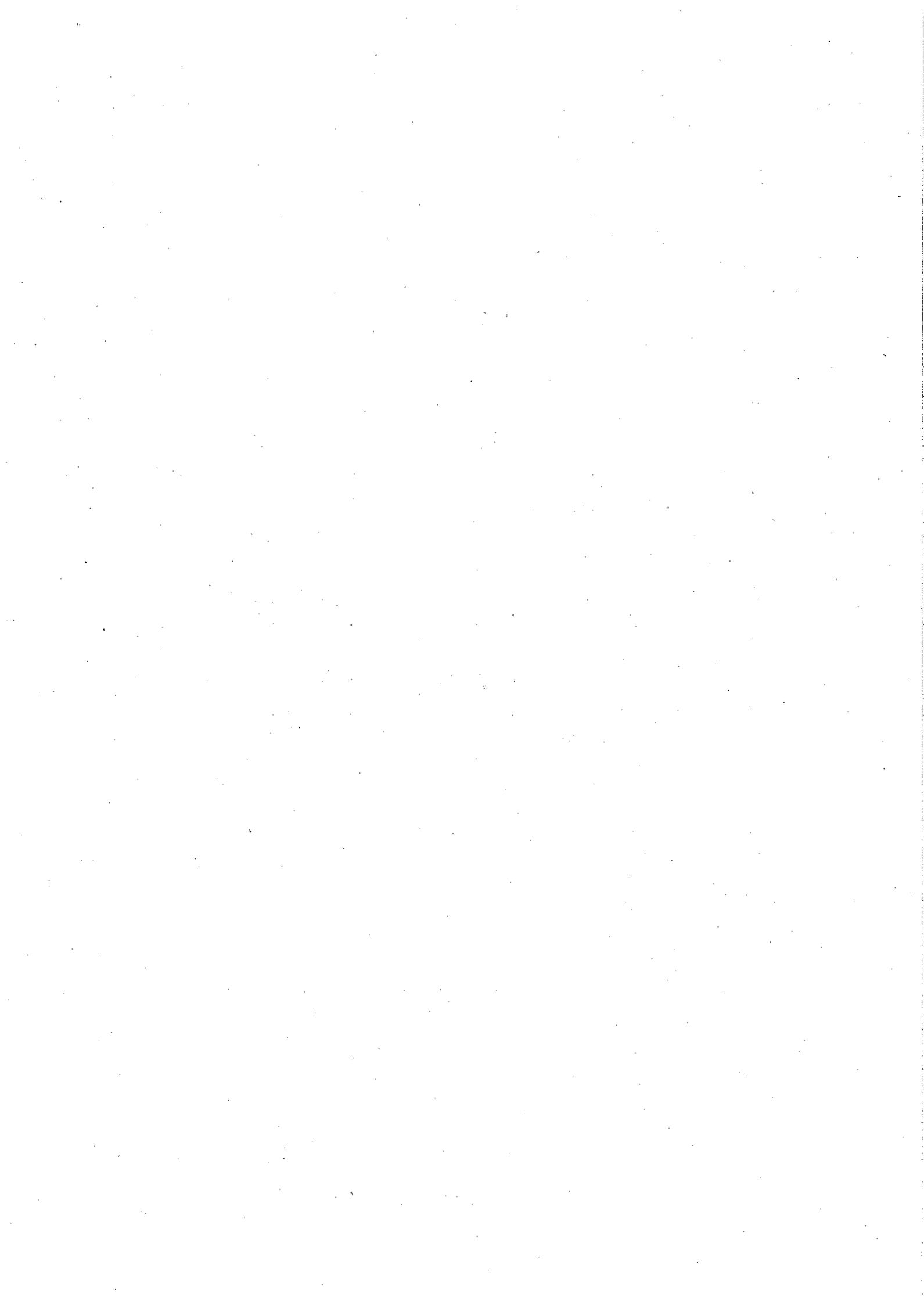
(2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

(3) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise des résultats.

(4) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en Préfecture, le et de la publication le

A, le



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	726 053,17	613 523,08
+		+	+
R	E		
P	R		
O	T		
S	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 112 530,09
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		726 053,17	726 053,17

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	449 001,88	660 034,24
+		+	+
R	E		
P	R		
O	T		
S	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	51 412,89	31 012,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 190 631,47	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		691 046,24	691 046,24

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	1 417 099,41	1 417 099,41
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	172 100,00	0,00	192 651,00	0,00	192 651,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	172 200,00	0,00	184 100,00	0,00	184 100,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	185 174,00	0,00	185 674,00	0,00	185 674,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		529 474,00	0,00	562 425,00	0,00	562 425,00
66	Charges financières	4 925,46	0,00	5 030,51	0,00	5 030,51
67	Charges exceptionnelles	17 509,22	0,00	43 111,60	0,00	43 111,60
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	1 963,60		2 000,00	0,00	2 000,00
022	Dépenses imprévues	20 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		573 872,28	0,00	612 567,11	0,00	612 567,11
023	Virement à la section d'investissement (5)	200 000,00		110 000,00	0,00	110 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	5 819,06		3 486,06	0,00	3 486,06
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		205 819,06		113 486,06	0,00	113 486,06
TOTAL		779 691,34	0,00	726 053,17	0,00	726 053,17

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	726 053,17
--	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	6 410,00	0,00	5 360,00	0,00	5 360,00
73	Impôts et taxes	308 753,00	0,00	332 745,45	0,00	332 745,45
74	Dotations et participations	210 863,00	0,00	232 417,63	0,00	232 417,63
75	Autres produits de gestion courante	30 600,00	0,00	43 000,00	0,00	43 000,00
Total des recettes de gestion courante		556 626,00	0,00	613 523,08	0,00	613 523,08
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		556 626,00	0,00	613 523,08	0,00	613 523,08
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		556 626,00	0,00	613 523,08	0,00	613 523,08

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	112 530,09
---	-------------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	726 053,17
--	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	113 486,06
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-3.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du comble administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	3 000,00	2 592,00	14 000,00	0,00	16 592,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	242 015,20	48 820,89	225 000,00	0,00	273 820,89
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	11 960,55	0,00	173 631,14	0,00	173 631,14
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	256 975,75	51 412,89	412 631,14	0,00	464 044,03
10	Dotations, fonds divers et réserves	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	469 295,48	0,00	36 370,74	0,00	36 370,74
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	539 295,48	0,00	36 370,74	0,00	36 370,74
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	786 271,21	51 412,89	449 001,88	0,00	500 414,77
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	786 271,21	51 412,89	449 001,88	0,00	500 414,77

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	190 631,47
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	691 046,24
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	68 368,00	31 012,00	117 792,00	0,00	148 804,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	100 000,00	0,00	200 000,00	0,00	200 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	168 368,00	31 012,00	317 792,00	0,00	348 804,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	18 000,00	0,00	17 723,82	0,00	17 723,82
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	211 032,36	0,00	211 032,36
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	18 000,00	0,00	228 756,18	0,00	228 756,18
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	186 368,00	31 012,00	546 548,18	0,00	577 560,18
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	200 000,00	0,00	110 000,00	0,00	110 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	5 819,06	0,00	3 486,06	0,00	3 486,06
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE VALLIERES LES GRANDES - COMMUNE VALLIERES LES GRANDES - BP (projet de budget) - 2023

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	Total des recettes d'ordre d'investissement	205 819,06		113 486,06	0,00	113 486,06
	TOTAL	392 187,06	31 012,00	660 034,24	0,00	691 046,24

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	691 046,24
---	------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	113 486,06
--	------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Proposition nouvelle	Vote de l'assemblée délibérante
011	Charges à caractère général	172 100,00	192 651,00	
60611	Eau et assainissement	1 400,00	1 600,00	
60612	Énergie - Électricité	14 000,00	20 000,00	
60621	Combustibles	3 000,00	3 000,00	
60622	Carburants	8 000,00	10 000,00	
60623	Alimentation	100,00	100,00	
60631	Fournitures d'entretien	600,00	1 000,00	
60632	Fournitures de petit équipement	6 000,00	4 000,00	
60633	Fournitures de voirie	6 000,00	6 000,00	
60636	Vêtements de travail	1 500,00	1 000,00	
6064	Fournitures administratives	2 000,00	1 500,00	
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)	800,00	1 000,00	
6068	Autres matières et fournitures	5 000,00	7 000,00	
611	Contrats de prestations de services	16 000,00	22 000,00	
6135	Locations mobilières	2 500,00	2 500,00	
61521	Terrains	1 000,00	10 000,00	
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	12 000,00	5 000,00	
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	5 500,00	5 500,00	
615231	Entretien et réparations voiries	8 200,00	10 000,00	
615232	Entretien et réparations réseaux	1 500,00	1 000,00	
61551	Matériel roulant	8 500,00	6 000,00	
61558	Autres biens mobiliers	1 000,00	3 000,00	
6156	Maintenance	4 000,00	6 000,00	
6161	Assurance multirisques	8 300,00	9 051,00	
6182	Documentation générale et technique	1 000,00	1 000,00	
6184	Versements à des organismes de formation	500,00	500,00	
6188	Autres frais divers	500,00	500,00	
6226	Honoraires	4 000,00	2 000,00	
6227	Frais d'actes et de contentieux	5 000,00	5 000,00	
6231	Annonces et insertions	500,00	500,00	
6232	Fêtes et cérémonies	15 000,00	11 400,00	
6236	Catalogues et imprimés	1 700,00	3 500,00	
6237	Publications	500,00	500,00	
6251	Voyages et déplacements	500,00	500,00	
6256	Missions	400,00	400,00	
6261	Frais d'affranchissement	1 500,00	1 000,00	
6262	Frais de télécommunications	4 500,00	5 000,00	
627	Services bancaires et assimilés	100,00	100,00	
6281	Concours divers (cotisations...)	3 500,00	3 000,00	
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts et bois communaux ...)	1 000,00	1 000,00	
62876	A un GFP de rattachement	6 500,00	14 000,00	
63512	Taxes foncières	6 000,00	6 000,00	
637	Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)	2 500,00	500,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	172 200,00	184 100,00	
6218	Autre personnel extérieur	2 000,00	2 000,00	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	100,00	150,00	
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	2 300,00	2 600,00	
6338	Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	300,00	350,00	
6411	Personnel titulaire	108 000,00	115 000,00	
6413	Personnel non titulaire	7 000,00	7 000,00	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	18 000,00	20 000,00	
6453	Cotisations aux caisses de retraite	25 000,00	27 000,00	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	500,00	500,00	
6455	Cotisations pour assurance du personnel	6 500,00	6 500,00	
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	500,00	1 000,00	
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	1 000,00	1 000,00	
6475	Médecine du travail, pharmacie	500,00	500,00	
6478	Autres charges sociales diverses	500,00	500,00	

VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Proposition nouvelle	Vote de l'assemblée délibérante
014	Atténuations de produits		0,00	
65	Autres charges de gestion courante	185 174,00	185 674,00	
6531	Indemnités	20 000,00	20 000,00	
6532	Frais de mission	1 000,00	1 000,00	
6533	Cotisations de retraite	1 000,00	1 000,00	
6535	Formation	1 000,00	1 000,00	
6541	Créances admises en non-valeur	500,00	500,00	
6553	Service d'incendie	13 974,00	13 974,00	
65548	Autres contributions	145 000,00	145 000,00	
65738	Autres organismes publics	600,00	600,00	
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres	2 000,00	2 500,00	
65888	Autres	100,00	100,00	
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		529 474,00	562 425,00	
66	Charges financières (b)	4 925,46	5 030,51	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	5 019,37	5 041,58	
661121	Montant des ICNE de l'exercice	160,51	187,54	
661122	Montant des ICNE de l'exercice N-1	-254,42	-198,61	
67	Charges exceptionnelles (c)	17 509,22	43 111,60	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00	1 000,00	
678	Autres charges exceptionnelles	16 509,22	42 111,60	
68	Dotations aux amortissements et aux provisions (d)	1 963,60	2 000,00	
6817	Dotations aux prov. pour dépréciation des actifs circulants	1 963,60	2 000,00	
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	20 000,00	0,00	
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		573 872,28	612 567,11	
023	Virement à la section d'investissement	200 000,00	110 000,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 819,06	3 486,06	
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	5 819,06	3 486,06	
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		205 819,06	113 486,06	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonction		0,00	
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		205 819,06	113 486,06	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		779 691,34	726 053,17	

+

RESTES A REALISER 2022	0,00
------------------------	------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	726 053,17
--	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Proposition nouvelle	Vote de l'assemblée délibérante
013	Atténuations de charges		0,00	
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	6 410,00	5 360,00	
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	1 000,00	0,00	
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	360,00	360,00	
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	50,00	0,00	
70841	aux budgets annexes, C.C.A.S. et Caisse des Écoles	3 000,00	3 000,00	
70872	par les budgets annexes et les régies municipales	2 000,00	2 000,00	
73	Impôts et taxes	308 753,00	332 745,45	
73111	Impôts directs locaux	260 753,00	287 826,00	
73211	Attribution de compensation	8 000,00	5 919,45	
73223	Fonds de péréquation ressources communales et intercom	25 000,00	24 000,00	
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de pu	15 000,00	15 000,00	
74	Dotations, subventions et participations	210 863,00	232 417,63	
7411	Dotation forfaitaire	84 500,00	84 000,00	
74121	Dotation de solidarité rurale	66 000,00	66 000,00	
74127	Dotation nationale de péréquation	19 600,00	19 000,00	
742	Dotations aux élus locaux	3 000,00	3 000,00	
744	FCTVA		3 224,63	
74718	Autres	500,00	0,00	
74751	GFP de rattachement		24 593,00	
74758	Autres groupements	942,00	1 600,00	
74832	Attribution du fonds départemental de péréquation de la TP	25 000,00	25 000,00	
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes for	6 121,00	6 000,00	
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'hat	5 000,00	0,00	
7488	Autres attributions et participations	200,00	0,00	
75	Autres produits de gestion courante	30 600,00	43 000,00	
752	Revenus des immeubles	30 600,00	43 000,00	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)		556 626,00	613 523,08	
76	Produits financiers (b)		0,00	
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		556 626,00	613 523,08	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections		0,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonction		0,00	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			0,00	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		556 626,00	613 523,08	

RESTES A REALISER 2022	0,00
------------------------	------

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	112 530,09
------------------------------------	------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	726 053,17
---	------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Proposition nouvelle	Vote de l'assemblée délibérante
010	Stocks		0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	3 000,00	14 000,00	
2031	Frais d'études		11 000,00	
2051	Concessions et droits similaires	3 000,00	3 000,00	
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	242 015,20	225 000,00	
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	20 000,00	5 000,00	
21311	Hôtel de ville	5 000,00	150 000,00	
21312	Bâtiments scolaires	5 000,00	9 000,00	
2132	Immeubles de rapport	150 000,00	5 700,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des cons		0,00	
2138	Autres constructions	16 215,20	5 300,00	
2151	Réseaux de voirie	44 000,00	45 000,00	
2168	Autres collections et oeuvres d'art	1 800,00	0,00	
2184	Mobilier		5 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	11 960,55	173 631,14	
2312	Agencements et aménagements de terrains		0,00	
2313	Constructions	546,00	0,00	
232	Immobilisations incorporelles en cours	11 414,55	173 631,14	
Total des dépenses d'équipement		256 975,75	412 631,14	
10	Dotations, fonds divers et réserves	50 000,00	0,00	
10222	F.C.T.V.A.	50 000,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	469 295,46	36 370,74	
1641	Emprunts en euros	469 295,46	36 370,74	
020	Dépenses imprévues (investissement)	20 000,00	0,00	
020	Dépenses imprévues (investissement)	20 000,00	0,00	
Total des dépenses financières		539 295,46	36 370,74	
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		796 271,21	449 001,88	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections		0,00	
041	Opérations patrimoniales		0,00	
2111	Terrains nus		0,00	
2313	Constructions		0,00	
2318	Autres immobilisations corporelles		0,00	
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE			0,00	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		796 271,21	449 001,88	

+

RESTES A REALISER 2022	51 412,89
------------------------	-----------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	190 631,47
---	------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	691 046,24
--	------------

VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Proposition nouvelle	Vote de l'assemblée délibérante
010	Stocks		0,00	
13	Subventions d'investissement (hors 138)	68 368,00	117 792,00	
13151	GFP de rattachement		36 330,00	
1321	Etat et établissements nationaux		28 000,00	
1322	Régions	20 000,00	21 100,00	
1323	Départements	24 000,00	24 000,00	
13241	Communes membres du GFP	10 000,00	0,00	
13251	GFP de rattachement	14 368,00	8 362,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	100 000,00	200 000,00	
1641	Emprunts en euros	100 000,00	200 000,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	
204	Subventions d'équipement versées		0,00	
21	Immobilisations corporelles		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	
23	Immobilisations en cours		0,00	
Total des recettes d'équipement		168 368,00	317 792,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	18 000,00	228 756,18	
10222	F.C.T.V.A.	13 000,00	12 723,82	
10228	TAXE D'AMENAGEMENT	5 000,00	5 000,00	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		211 032,36	
024	Produits de cessions		0,00	
Total des recettes financières		18 000,00	228 756,18	
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	
TOTAL RECETTES REELLES		186 368,00	546 548,18	
021	Virement de la section de fonctionnement	200 000,00	110 000,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 819,06	3 486,06	
28041412	Communes du GFP - Bâtiments et installations	1 743,03	1 743,03	
28041413	Communes du GFP - Projets d'infrastructures d'intérêt natio	1 743,03	1 743,03	
28132	Immeubles de rapport	2 333,00	0,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		205 819,06	113 486,06	
041	Opérations patrimoniales		0,00	
1021	Dotation		0,00	
2031	Frais d'études		0,00	
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		205 819,06	113 486,06	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		392 187,06	660 034,24	

	+
RESTES A REALISER 2022	31 012,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	691 046,24

RECETTES INVESTISSEMENT 2023

DETR 2023	Accueil Mairie	28 000.00	attendu - non confirmé
DSR 2023	Accueil Mairie	24 000.00	confirmé
CRST	logement communal	21 100.00	confirmé
Fonds concours Com Com	Jeux	8 362.00	confirmé
Fonds concours Com Com	projet libre	36 330.00	a demander
FCTVA 2023		12 723.82	confirmé
Emprunt 2022		200 000.00	confirmé
RAR 2022		31 012.00	confirmé
ANS City-stade	26 012.00		
Fonds concours Com Com Cit	5 000.00		
virt du fonctionnement		211 032.36	obligatoire
TOTAL		572 560.18	

Travaux 2023 TTC

Voirie		45 000.00
La Hutterie	7 000.00	
parking	9 000.00	
La rouillonnerie	4 600.00	
la genaudière	16 000.00	
les patureaux	8 400.00	
ATD		10 000.00

Accueil Mairie		142 000.00
Travaux	137 000.00	
Mobilier	5 000.00	

MAM		5 640.00
diagnostic	840.00	
vmc	1 200.00	
isolation	1 800.00	
trémie	1 800.00	

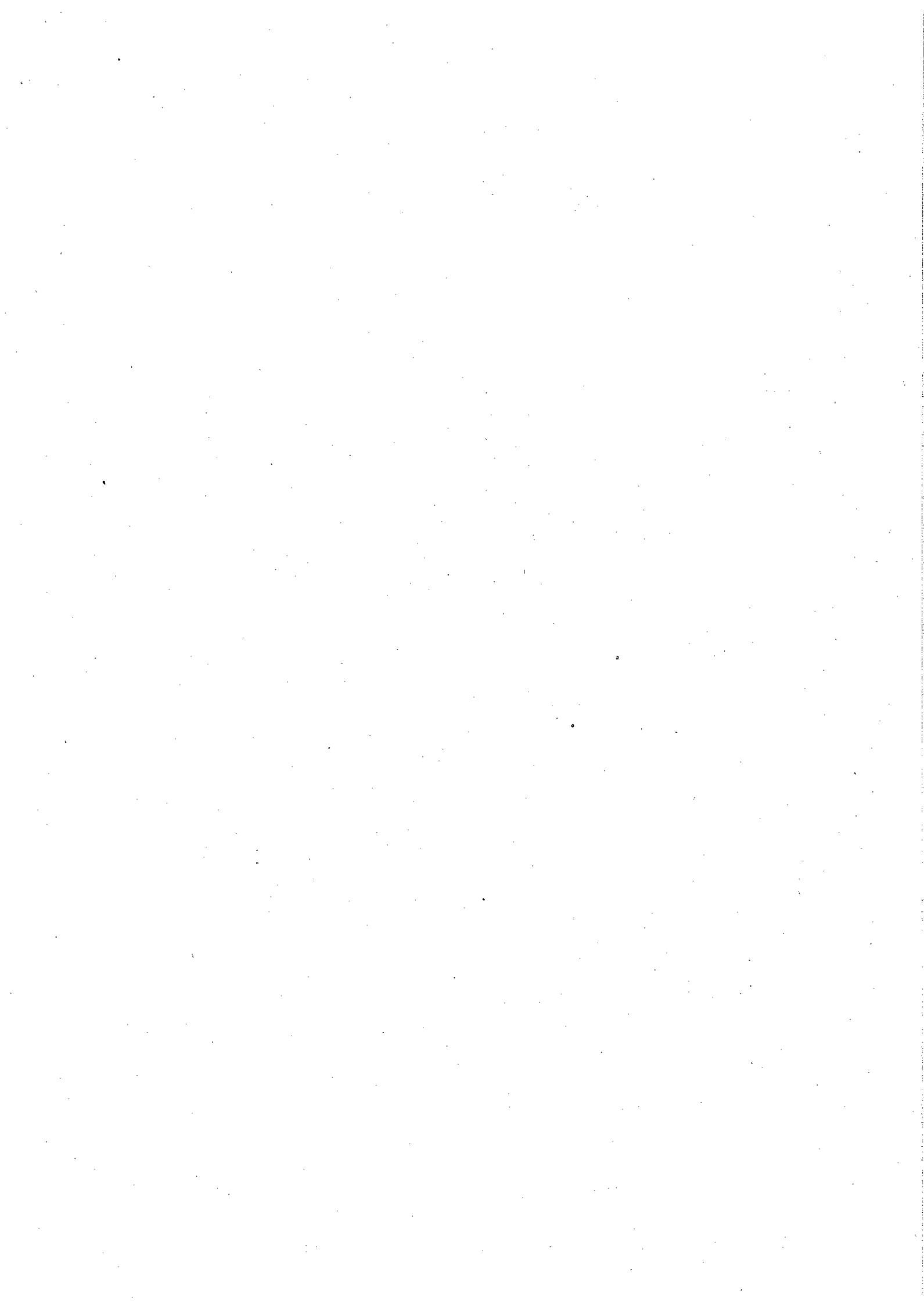
Cimetière - Mur		5 250.00
------------------------	--	-----------------

Ecole		9 000.00
Porte salle de classe	8 000.00	
gâche électrique	1 000.00	

Installation Jeux		5 000.00
--------------------------	--	-----------------

RAR 2022		51 412.89
MOE accueil mairie	2 592.00	
SPS logement	1 610.40	
City-stade	46 588.80	
lustre mariage	621.69	

TOTAL		273 302.89
--------------	--	-------------------



ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2023

I - RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2023

Taxes	Bases d'imposition effectives 2022 1	Taux de référence 2023 2	Taux plafonds 2023 3	Bases d'imposition provisionnelles 2023 4	Produits référence 2023 5	Taux votés 2023 6	Produits attendus (col. 4 x col. 6) 2023 7
Taxe foncière bâtie (TFB)	582 762	41,30	126,45	622 600	257 134		
Taxe foncière non bâties (TFNB)	100 280	47,27	125,04	107 300	50 721		
Taxe d'habitation (TH)	94 158	13,00	51,94	100 843	13 110		
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>		
			Total		320 965		
Taxe	Bases d'imposition effectives 2022	Taux de référence de TH 2023	Taux de majoration 2022	Bases d'imposition provisionnelles 2023	Produit référence (col.4 x col.2 x col.3) 2023	Taux de majoration voté 2023	Produit attendu (col. 4 x col. 6 x taux TH voté 2023)
Majoration de taxe d'habitation (MTHS)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>		

Aide au calcul des taux par variation proportionnelle : il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas de reconduction des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (5 décimales) 8	9	Taux proportionnels (col. 2 x col. 9) 10	Si l'un des taux déterminés de manière proportionnelle excède le taux plafond indiqué en colonne 3, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.
Taxe foncière bâties (TFB)	Produit total souhaité			
Taxe foncière non bâties (TFNB)	=			
Taxe d'habitation (TH)	320 965			
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	Produit total de référence (total colonne 5)			

II - RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2023

TVA	IFER	TASCOM	TAFNB	Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR	Effet du coefficient correcteur	Total 11
>>>	0			6 191	0	0	-39 330	-33 139

III - TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2023

Produits attendus des ressources à taux voté (col. 7)	+	Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés (col. 11)	=	-33 139
Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2023				

À BLOIS
 Le 06 MARS 2023
 Pour la Direction des Finances publiques,
EMMANUEL AUBRET
 DIRECTEUR DEP. DES FINANCES PUBLIQUES

Le Pour la Commune,
 Pour la Préfecture,

IV - INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

1. DÉTAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES ET DOTATIONS

Taxe foncière bâte :	
a. Personnes de condition modeste	387
b. Baux à réhabilitation, QPPV, Mayotte	0
c. Exonérations de longue durée (logem. sociaux)	0
d. Locaux industriels	0
Taxe foncière non bâte	5 804
Taxe d'habitation :	
a. Dotation pour perte de THLV	
b. Dotation pour Mayotte	
Cotisation foncière des entreprises :	
a. Exonérations en zone d'aménagem. du territoire	>>>
b. Base minimum	
c. Locaux industriels	
d. Autres allocations	

2. BASES EXONÉRÉES

Taxe foncière bâte :	
a. Par le conseil municipal	
b. Par la loi	23 820
Taxe foncière non bâte :	
a. Par le conseil municipal	
b. Par la loi (terres agricoles)	19 026
c. Par la loi (autres)	
Cotisation foncière des entreprises	
a. Par le conseil municipal	
b. Par la loi	
4. BASES TAXÉES DE TAXE D'HABITATION	
a. Hors résid. principales et log. vacants	100 843
b. Logements vacants soumis à la THLV	>>>

3. PRODUITS DES IFER

a. Éoliennes et hydroliennes	
b. Centrales électriques	
c. Centrales photovoltaïques	
d. Centrales hydrauliques	
e. Centrales géothermiques	
f. Transformateurs électriques	
g. Stations radioélectriques	
h. Installations gazières et autres	
5. RÉFORMES FISCALES	
Taxe d'habitation :	
a. Fraction de TVA nationale (%)	
b. TVA prévisionnelle	
c. Coefficient correcteur	0,845170

6. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX

6.1. TAUX PLAFONDS

Taxes	Taux moyens communaux de 2022 au niveau :		Taux plafonds de 2023	Taux des EPCI de 2022	Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2023 (col. 13 - col. 14)
	national 11	départemental 12			
Taxe foncière bâte (TFB)	38,28	51,18	127,95	1,50000	126,45
Taxe foncière non bâtes (TFNB)	50,44	51,01	127,53	2,49000	125,04
Taxe d'habitation (TH)	22,98	24,55	61,38	9,44000	51,94
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

6.2. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE

Taux moyens pondérés des taxes foncières de 2022 au niveau :	
a. National	>>>
b. Communal	>>>
Taux maximum :	
a. Taux communal majoré à ne pas dépasser	>>>
b. Taux maximum de la majoration spéciale	>>>

6.3. DIMINUTION SANS LIEN : année antérieure à 2023 au titre de laquelle...

- a. ...la diminution sans lien a été appliquée >>>
- b. ...les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés >>>

Taux de CFE perçue en 2022 par la communauté d'agglomération. La communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique 24,43

RÉFORME FISCALE : DÉTERMINATION DU COEFFICIENT CORRECTEUR COMMUNAL

En application de l'article 16 de la loi de finances pour 2020, les parts communale et départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) sont fusionnées et affectées aux communes dès 2021 en compensation de la perte de la taxe d'habitation (TH) sur les résidences principales.

La sur ou sous-compensation est neutralisée chaque année à compter de 2021 par l'application d'un coefficient correcteur au produit de TFPB qui aurait résulté du maintien des taux à leur niveau de 2020 et à l'allocation compensatrice de TFPB relative à la diminution de moitié des valeurs locatives des locaux industriels (A du III de l'article 29 de la loi de finances pour 2021).

Les articles 41 de la loi n° 2021-1900 de finances initiale pour 2022 et 11 de la loi n° 2022-1157 de finances rectificative pour 2022 ont modifié l'article 16 de la loi 2019-1479 de finances pour 2020 qui définit le calcul du coefficient correcteur.

I - RESSOURCES À COMPENSER

Bases communales de TH des résidences principales pour 2020 x Taux de TH 2017*.....	707 139	x	12,34	=	87 261
dont bases des rôles supplémentaires de TH de 2020 émis jusqu'au 15 novembre 2021.....	0				
+ Allocations compensatrices de TH versées à la commune en 2020 au titre des exonérations compensées.....					11 424
+ Produit annuel moyen des rôles supplémentaires de TH des résidences principales perçu par la commune de 2018 à 2020.....					135
= Ressources communales supprimées par la réforme.....					98 820 A

*Taux de TH de 2017 de la commune et, le cas échéant, des syndicats

II - RESSOURCES DE COMPENSATION

Produit net de TFPB perçu par le département en 2020 sur la commune.....	132 961
+ Allocations compensatrices de TFPB versées au département en 2020 pour les exonérations compensées sur la commune.....	208
= Ressources départementales affectées à la commune par la réforme.....	133 169 B

III - TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS BÂTIES APRÈS RÉFORME

Produits nets de TFPB perçus en 2020 par la commune et le département sur la commune..	88 889	+	132 961	=	221 850 C
--	--------	---	---------	---	------------------

IV - SUR- OU SOUS-COMPENSATION (AVANT APPLICATION DU COEFFICIENT CORRECTEUR) ET CALCUL DU COEFFICIENT CORRECTEUR

Différence entre les ressources à compenser et celles transférées du département...	98 820 A	-	133 169 B	=	-34 349 D
---	-----------------	---	------------------	---	------------------

différence de ressources $\frac{-34\ 349}{221\ 850} = 1 +$ Coefficient correcteur = 1 + $\frac{0,845170}{0,845170} = 1 + 0,845170$ **E**

TFPB « après réforme » **C**

Si **D** > 0 et **E** > 1, la commune est sous-compensée.
Si **D** < 0 et **E** < 1, la commune est sur-compensée.
Le coefficient correcteur ne s'applique pas aux communes sur-compensées avec une différence **D** inférieure en valeur absolue à 10 000 €.

26100 - SCE EAU VALLIERES LES GRANDES

Exercice 2022

Résultats budgétaires de l'exercice

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	472 942,94	360 856,17	833 799,11
Titres de recette émis (b)	13 481,02	82 672,88	96 154,00
Réductions de titres (c)	13 481,02	63,27	63,27
Recettes nettes (d = b - c)		82 609,71	96 090,73
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	472 942,94	360 856,17	833 799,11
Mandats émis (f)	15 643,75	64 986,79	80 500,54
Annulations de mandats (g)		2 873,00	2 873,00
Depenses nettes (h = f - g)	15 643,75	61 993,79	77 627,54
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	2 162,73	20 625,92	18 463,19
(h - d) Déficit			

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

26100 - SCE EAU VALLIERES LES GRANDES

Exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
I - Budget principal Investissement Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial SCE EAU VALLIERES LES GRANDES					
Investissement	145 460,92		-2 162,73		143 298,19
Fonctionnement	275 750,94		20 625,92		296 376,86
Sous-Total	421 211,86		18 463,19		439 675,05
TOTAL III	421 211,86		18 463,19		439 675,05
TOTAL I + II + III	421 211,86		18 463,19		439 675,05

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	61 983,79	G	82 609,71	G-A	20 625,92
	Section d'investissement	B	15 643,75	H	13 481,02	H-B	-2 162,73

		DEPENSES		RECETTES	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	0,00 (si déficit)	I	275 750,94 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	145 460,92 (si excédent)

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D	77 627,54	Q= G+H+I+J	517 302,59	=Q-P	439 675,05

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)		Section d'exploitation		Section d'investissement		TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1			
		E	0,00	K	0,00	F	26 216,83	L	88 476,00
		= E+F		26 216,83	= K+L		88 476,00		

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E	61 983,79	= G+I+K	358 360,65	296 376,86	
	Section d'investissement	= B+D+F	41 860,58	= H+J+L	247 417,94	205 557,36	
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	103 844,37	= G+H+I+J+K+L	605 778,59	501 934,22	

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés		0,00		
70	Ventes produits fabriqués, prestations				0,00
73	Produits issus de la fiscalité				0,00
74	Subventions d'exploitation				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	26 216,83	L	88 476,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		88 476,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

EAU VALLIERES LES GRANDES - EAU VALLIERES LES GRANDES - CA - 2022

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	2 040,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	24 176,83	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	63 750,00	30 727,77	0,00	0,00	33 022,23
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 000,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	16 000,00	14 302,00	0,00	0,00	1 698,00
65	Autres charges de gestion courante	2 200,00	0,00	0,00	0,00	2 200,00
Total des dépenses de gestion courante		84 950,00	48 029,77	0,00	0,00	36 920,23
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	241 999,00	0,00	0,00	0,00	241 999,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat ⁽²⁾	3 391,00	473,00			2 918,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés ⁽³⁾	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	3 034,15				
Total des dépenses réelles d'exploitation		333 374,15	48 502,77	0,00	0,00	284 871,38
023	Virement à la section d'investissement ⁽⁴⁾	14 001,00				
042	Opérat ⁽⁴⁾ ordre transfert entre sections	13 481,02	13 481,02			0,00
043	Opérat ⁽⁴⁾ ordre intérieur de la section (uniquement en M44)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		27 482,02	13 481,02			14 001,00
TOTAL		360 856,17	61 983,79	0,00	0,00	298 872,38
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	85 000,00	82 504,44	0,00	0,00	2 495,56
73	Produits issus de la fiscalité ⁽⁵⁾	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		85 000,00	82 504,44	0,00	0,00	2 495,56
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,04	0,00	0,00	-0,04
78	Reprises sur provisions et dépréciations ⁽²⁾	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		85 000,00	82 504,48	0,00	0,00	2 495,52
042	Opérat ⁽⁴⁾ ordre transfert entre sections	105,23	105,23			0,00
043	Opérat ⁽⁴⁾ ordre intérieur de la section (uniquement en M44)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		105,23	105,23			0,00
TOTAL		85 105,23	82 609,71	0,00	0,00	2 495,52
Pour information		275 750,94				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la règle applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	9 600,00	7 560,00	2 040,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	377 237,71	7 978,52	24 176,83	345 082,36
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	60 000,00	0,00	0,00	60 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	446 837,71	15 538,52	26 216,83	405 082,36
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	26 000,00			
	Total des dépenses financières	26 000,00	0,00	0,00	26 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	472 837,71	15 538,52	26 216,83	431 082,36
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	105,23	105,23		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	105,23	105,23		0,00
	TOTAL	472 942,94	15 643,75	26 216,83	431 082,36
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	120 000,00	0,00	88 476,00	31 524,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	180 000,00	0,00	0,00	180 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	300 000,00	0,00	88 476,00	211 524,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	300 000,00	0,00	88 476,00	211 524,00
021	Virement de la section d'exploitation (2)	14 001,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	13 481,02	13 481,02		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	27 482,02	13 481,02		14 001,00
	TOTAL	327 482,02	13 481,02	88 476,00	225 525,00
	Pour information	145 450,92			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépenses, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2021)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	63 750,00	30 727,77	0,00	0,00	33 022,23
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie,...)	8 000,00	7 532,30	0,00	0,00	467,70
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	5 000,00	1 980,06	0,00	0,00	3 019,94
6066	Carburants	1 000,00	838,96	0,00	0,00	161,04
6068	Autres matières et fournitures	2 000,00	2 419,79	0,00	0,00	0,00
6071	Compteurs	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6078	Autres marchandises	8 000,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
613	Locations, droits de passage et servitudes div	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
61521	Entretien et réparations bâtiments publics	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
61523	Entretien et réparations réseaux	20 000,00	8 857,49	0,00	0,00	11 142,51
61528	Entretien et réparations autres biens immobili	5 000,00	1 214,97	0,00	0,00	3 785,03
6155	Entretien et réparations biens mobiliers	2 000,00	537,04	0,00	0,00	1 462,96
6156	Maintenance	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
616	Primes d'assurances	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
618	Divers	2 500,00	2 305,48	0,00	0,00	194,52
626	Frais postaux et frais de télécommunications	200,00	148,95	0,00	0,00	51,05
627	Services bancaires et assimilés	50,00	19,73	0,00	0,00	30,27
628	Divers	2 000,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00
6378	Autres impôts, taxes et versements assimilés	4 000,00	2 873,00	0,00	0,00	1 127,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 000,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	3 000,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	16 000,00	14 302,00	0,00	0,00	1 698,00
701249	Reversement redevance pour pollution d'origin	16 000,00	14 302,00	0,00	0,00	1 698,00
65	Autres charges de gestion courante	2 200,00	0,00	0,00	0,00	2 200,00
6512	Droits d'utilisation - informatique en nuage	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6541	Créances admises en non-valeur	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		84 950,00	48 029,77	0,00	0,00	36 920,23
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	241 999,00	0,00	0,00	0,00	241 999,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	239 999,00	0,00	0,00	0,00	239 999,00
68	Dotations aux amortissements et aux provit	3 391,00	473,00	0,00	0,00	2 918,00
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulan	3 391,00	473,00	0,00	0,00	2 918,00
022	Dépenses imprévues (exploitation) (e)	3 034,15	0,00	0,00	0,00	
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		333 374,15	48 502,77	0,00	0,00	284 871,38
023	Virement à la section d'investissement	14 001,00	0,00	0,00	0,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	13 481,02	13 481,02	0,00	0,00	0,00
6811	Dotations aux amortissements immos corporel	13 481,02	13 481,02	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		27 482,02	13 481,02	0,00	0,00	14 001,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sector	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		27 482,02	13 481,02	0,00	0,00	14 001,00

EAU VALLIERES LES GRANDES - 41- EAU VALLIERES LES GRANDES	CA 2022
---	---------

VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	360 856,17	61 983,79	0,00	0,00	298 872,38
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2021	0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2021	0,00
= Différence ICNE 2022 - ICNE 2021	0,00

VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

Chap/ art	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2021)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de ser	85 000,00	82 504,44	0,00	0,00	2 495,56
7011	Ventes d'eau	72 000,00	70 099,02	0,00	0,00	1 900,98
701241	Redevance pour pollution d'origine domestique	13 000,00	12 405,42	0,00	0,00	594,58
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		85 000,00	82 504,44	0,00	0,00	2 495,56
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,04	0,00	0,00	0,00
771	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0,00	0,04	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		85 000,00	82 504,48	0,00	0,00	2 495,52
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	105,23	105,23	0,00	0,00	0,00
777	Quote-part des subvent° d'inv. virées au résultat	105,23	105,23	0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		105,23	105,23	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		85 105,23	82 609,71	0,00	0,00	2 495,52
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2021		275 750,94				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2021	0,00
= Différence ICNE 2022 - ICNE 2021	0,00

III - VOTE DU BUDGET

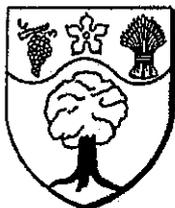
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2021)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	9 600,00	7 560,00	2 040,00	0,00
203	Frais d'études, de recherche, de développ. et frais d'insertio	9 600,00	7 560,00	2 040,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	377 237,71	7 978,52	24 176,83	345 082,36
213	Constructions	23 333,71	0,00	0,00	23 333,71
2156	Matériel spécifique d'exploitation	353 904,00	6 765,36	24 176,83	322 961,81
2158	Autres	0,00	1 213,16	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	60 000,00	0,00	0,00	60 000,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	60 000,00	0,00	0,00	60 000,00
Total des dépenses d'équipement		446 837,71	15 538,52	26 216,83	405 082,36
020	Dépenses imprévues (investissement)	26 000,00	0,00	0,00	
Total des dépenses financières		26 000,00	0,00	0,00	26 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		472 837,71	15 538,52	26 216,83	431 082,36
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	105,23	105,23	0,00	0,00
	Charges transférées	105,23	105,23	0,00	0,00
1391	Subventions d'équipement	105,23	105,23	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		105,23	105,23	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		472 942,94	15 643,75	26 216,83	431 082,36
Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2021		0,00			

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

Chap/ art	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2021)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	120 000,00	0,00	88 476,00	31 524,00
131	Subventions d'équipement	120 000,00	0,00	88 476,00	31 524,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	180 000,00	0,00	0,00	180 000,00
1641	Emprunts en euros	180 000,00	0,00	0,00	180 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		300 000,00	0,00	88 476,00	211 524,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		300 000,00	0,00	88 476,00	211 524,00
021	Virement de la section d'exploitation	14 001,00	0,00	0,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	13 481,02	13 481,02	0,00	0,00
2803	Frais d'études, de recherche et de dévelop. et frais d'insertic	1 437,40	1 437,40	0,00	0,00
2813	Constructions	2 315,85	2 315,85	0,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	8 678,18	8 678,18	0,00	0,00
2818	Autres immobilisations corporelles	1 049,59	1 049,59	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		27 482,02	13 481,02	0,00	14 001,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		27 482,02	13 481,02	0,00	14 001,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		327 482,02	13 481,02	88 476,00	225 525,00
Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2021		145 460,92			



MAIRIE
2, Place de l'Église
VALLIÈRES-LES-GRANDES
41400

Etat des restes à réaliser 2022

Budget Eau

30/01/2023

Téléphone : 02 54 20 95 07
Email : mairie-vallieres-les-grandes@orange.fr

Dépenses

Compte 2156 unité de traitement pesticides MOE	12 594.00 €
Compte 2156 unité de traitement pesticides <i>Annonce marché</i>	422.83 €
Compte 2156 Acquisition de compteurs radio	11 160.00€
Compte 203 <i>Etude Sécurisation du réseau d'eau MOE</i>	2 040.00 €
TOTAL	26 216.83 €

Recettes

DETR 2022 unité de traitement pesticides	88 476.00 €
TOTAL	88 476.00 €

Le Maire
Eric Lacroix

41267 Code INSEE	EAU VALLIERES LES GRANDES EAU VALLIERES LES GRANDES	2022
---------------------	--	------

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal
AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2022**

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

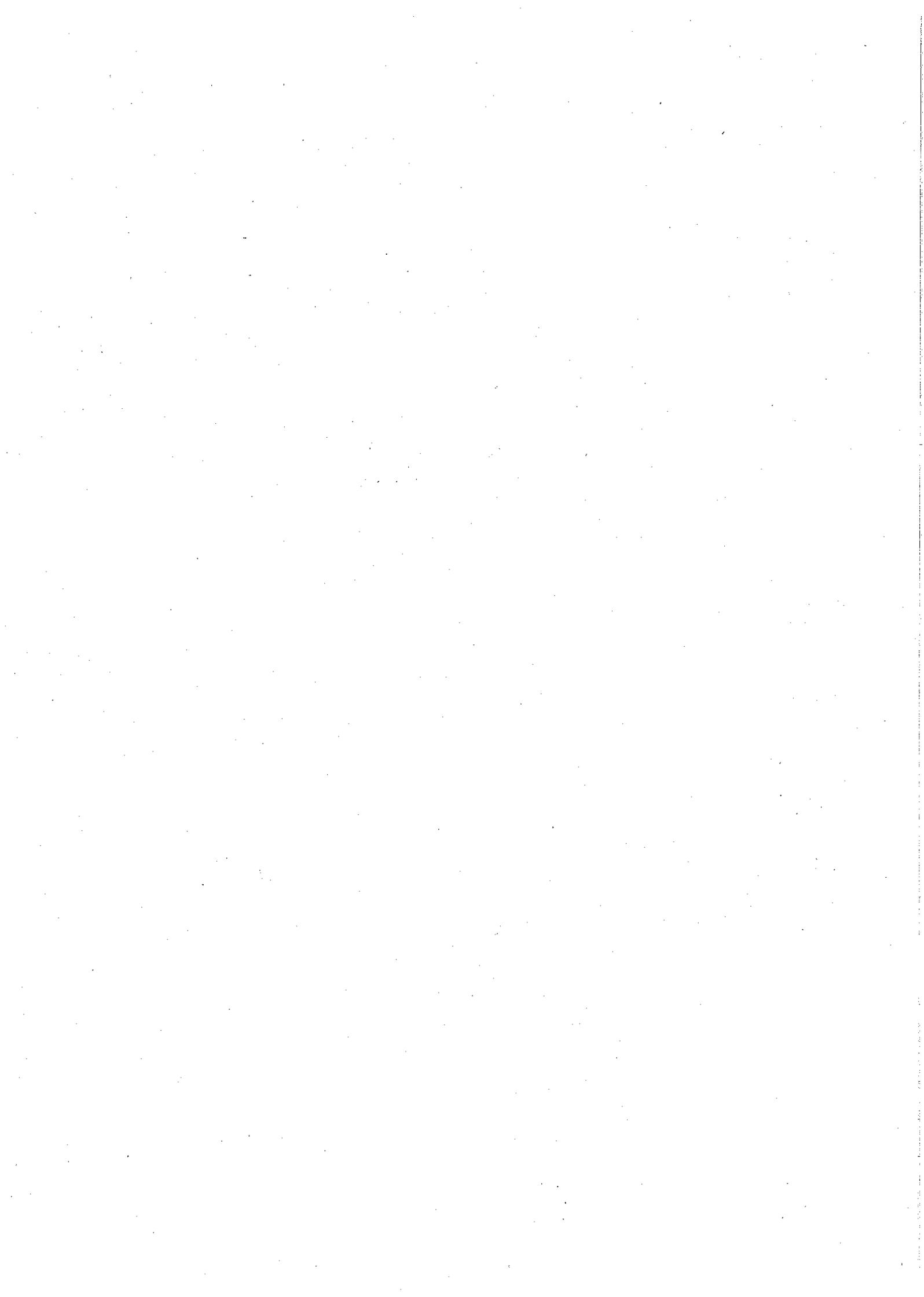
Nombre de membres en exercice : 0
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de membres exprimés : 0
 VOTES :
 Pour : 0 Contre : 0 Abstentions : 0

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION	
a. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	20 625,92
dont b. <u>Plus values nettes de cession d'éléments d'actif :</u>	0,00
c. <u>Résultats antérieurs reportés</u>	275 750,94
D 002 du compte administratif (si déficit) R 002 du compte administratif (si excédent)	
Résultat à affecter : d. = a. + c. (1) (si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	296 376,86
Solde d'exécution de la section d'investissement	
e. <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé du signe + ou -)	143 298,19
D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	
f. <u>Solde des restes à réaliser d'investissement</u> (précédé du signe + ou -)	62 259,17
Besoin de financement = e + f	0,00
AFFECTATION (2) = d.	296 376,86
1) Affectation en réservés R 1064 en investissement pour le montant des plus-values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)	0,00
2) Affectation en réserves R1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué du 1)	100 000,00
3) Report en exploitation R 002 Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672) :0,00	196 376,86
DEFICIT REPORTE D 002 (3)	

(1) Le solde des restes à réaliser de la section d'exploitation n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats d'exploitation. Les restes à réaliser de la section d'exploitation sont reportés au budget de reprise des résultats.
 (2) Les règles d'affectation des résultats des régies SPIC sont prévues par les articles R. 2221-48 et R. 2221-60 du CGCT.
 (3) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission, le et de la publication le

A, le



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	271 376,86	75 000,00
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
REPORTS	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 196 376,86
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		271 376,86	271 376,86

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	405 557,36	200 000,00
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	26 216,83	88 476,00
REPORTS	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 143 298,19
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		431 774,19	431 774,19

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	703 151,05	703 151,05
----------------------------	------------	------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent. Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	63 750,00	0,00	63 650,00	0,00	63 650,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 000,00	0,00	3 000,00	0,00	3 000,00
014	Atténuations de produits	16 000,00	0,00	16 000,00	0,00	16 000,00
65	Autres charges de gestion courante	2 200,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
Total des dépenses de gestion des services		84 950,00	0,00	84 650,00	0,00	84 650,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	241 999,00	0,00	183 726,86	0,00	183 726,86
68	Dotations aux provisions et dépréciat* (4)	3 391,00		3 000,00	0,00	3 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	3 034,15		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		333 374,15	0,00	271 376,86	0,00	271 376,86
023	Virement à la section d'investissement (6)	14 001,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	13 481,02		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		27 482,02		0,00	0,00	0,00
TOTAL		360 856,17	0,00	271 376,86	0,00	271 376,86

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	271 376,86
---	-------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	85 000,00	0,00	75 000,00	0,00	75 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		85 000,00	0,00	75 000,00	0,00	75 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		85 000,00	0,00	75 000,00	0,00	75 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	105,23		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		105,23		0,00	0,00	0,00
TOTAL		85 105,23	0,00	75 000,00	0,00	75 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	196 376,86
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	271 376,86
---	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	0,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.
---	-------------	---

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	9 600,00	2 040,00	2 400,00	0,00	4 440,00
21	Immobilisations corporelles	377 237,71	24 176,83	385 000,00	0,00	409 176,83
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	60 000,00	0,00	18 157,36	0,00	18 157,36
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	446 837,71	26 216,83	405 557,36	0,00	431 774,19
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	26 000,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	26 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	472 837,71	26 216,83	405 557,36	0,00	431 774,19
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	105,23		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	105,23		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	472 942,94	26 216,83	405 557,36	0,00	431 774,19

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
---	------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	431 774,19
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	120 000,00	88 476,00	0,00	0,00	88 476,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	180 000,00	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	300 000,00	88 476,00	100 000,00	0,00	188 476,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	300 000,00	88 476,00	200 000,00	0,00	288 476,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	14 001,00		0,00	0,00	0,00

EAU VALLIERES LES GRANDES - EAU VALLIERES LES GRANDES - BP (projet de budget) - 2023

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	13 481,02		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		27 482,02		0,00	0,00	0,00
TOTAL		327 482,02	88 475,00	200 000,00	0,00	288 475,00

+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	143 298,19
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	431 774,19

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	0,00
---	-------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Proposition nouvelle	Vote de l'assemblée délibérante
011	Charges à caractère général	63 750,00	63 650,00	
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie,...)	8 000,00	10 000,00	
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	5 000,00	5 000,00	
6066	Carburants	1 000,00	1 000,00	
6068	Autres matières et fournitures	2 000,00	3 000,00	
6071	Compteurs	1 000,00	1 000,00	
6078	Autres marchandises	8 000,00	5 000,00	
613	Locations, droits de passage et servitudes diverses	500,00	500,00	
61521	Entretien et réparations bâtiments publics	500,00	0,00	
61523	Entretien et réparations réseaux	20 000,00	20 000,00	
61528	Entretien et réparations autres biens immobiliers	5 000,00	5 000,00	
6155	Entretien et réparations biens mobiliers	2 000,00	2 000,00	
6156	Maintenance	1 000,00	1 000,00	
616	Primes d'assurances	1 000,00	1 000,00	
618	Divers	2 500,00	2 600,00	
626	Frais postaux et frais de télécommunications	200,00	500,00	
627	Services bancaires et assimilés	50,00	50,00	
628	Divers	2 000,00	0,00	
6288	Autres		2 000,00	
6378	Autres impôts, taxes et versements assimilés	4 000,00	4 000,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 000,00	3 000,00	
621	Personnel extérieur au service	3 000,00	0,00	
6218	Autres personnels extérieurs		3 000,00	
014	Atténuations de produits	16 000,00	16 000,00	
701249	Reversement redevance pour pollution d'origine domestique	16 000,00	16 000,00	
65	Autres charges de gestion courante	2 200,00	2 000,00	
6512	Droits d'utilisation - Informatique en nuage	200,00	0,00	
6541	Créances admises en non-valeur	2 000,00	2 000,00	
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	84 950,00	84 650,00	
66	Charges financières (b)		0,00	
67	Charges exceptionnelles (c)	241 999,00	183 726,86	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 000,00	2 000,00	
678	Autres charges exceptionnelles	239 999,00	181 726,86	
68	Dotations aux amortissements et aux provisions (d)	3 391,00	3 000,00	
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants	3 391,00	3 000,00	
022	Dépenses imprévues (exploitation) (e)	3 034,15	0,00	
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	333 374,15	271 376,86	
023	Virement à la section d'investissement	14 001,00	0,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	13 481,02	0,00	
6811	Dotations aux amortissements immos corporelles et incorpo	13 481,02	0,00	
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	27 482,02	0,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitati		0,00	
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	27 482,02	0,00	
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	360 856,17	271 376,86	

VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

	+
RESTES A REALISER 2022	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	271 376,86

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Proposition nouvelle	Vote de l'assemblée délibérante
013	Atténuations de charges		0,00	
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, man	85 000,00	75 000,00	
7011	Ventes d'eau	72 000,00	65 000,00	
701241	Redevance pour pollution d'origine domestique	13 000,00	10 000,00	
74	Subventions d'exploitation		0,00	
75	Autres produits de gestion courante		0,00	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)		85 000,00	75 000,00	
76	Produits financiers (b)		0,00	
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		85 000,00	75 000,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	105,23	0,00	
777	Quote-part des subvent° d'inv. virées au résultat de l'exercic	105,23	0,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitati		0,00	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		105,23	0,00	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		85 105,23	75 000,00	

+	
RESTES A REALISER 2022	0,00
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	196 376,86
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	271 376,86

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

7

VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Proposition nouvelle	Vote de l'assemblée délibérante
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	9 600,00	2 400,00	
203	Frais d'études, de recherche, de développ. et frais d'insertio	9 600,00	2 400,00	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	377 237,71	385 000,00	
213	Constructions	23 333,71	0,00	
2156	Matériel spécifique d'exploitation	353 904,00	375 000,00	
2158	Autres		10 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	60 000,00	18 157,36	
2318	Autres immobilisations corporelles		18 157,36	
232	Immobilisations incorporelles en cours	60 000,00	0,00	
Total des dépenses d'équipement		446 837,71	405 557,36	
020	Dépenses imprévues (investissement)	26 000,00	0,00	
020	Dépenses imprévues (investissement)	26 000,00	0,00	
Total des dépenses financières		26 000,00	0,00	
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		472 837,71	405 557,36	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	105,23	0,00	
	Reprises sur autofinancement antérieur	105,23	0,00	
1391	Subventions d'équipement	105,23	0,00	
041	Opérations patrimoniales		0,00	
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		105,23	0,00	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		472 942,94	405 557,36	

	+
RESTES A REALISER 2022	26 216,83
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	431 774,19

VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Proposition nouvelle	Vote de l'assemblée délibérante
13	Subventions d'investissement (hors 138)	120 000,00	0,00	
131	Subventions d'équipement	120 000,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	180 000,00	100 000,00	
1641	Emprunts en euros	180 000,00	100 000,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	
21	Immobilisations corporelles		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	
23	Immobilisations en cours		0,00	
Total des recettes d'équipement		300 000,00	100 000,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves		100 000,00	
1068	Autres réserves		100 000,00	
Total des recettes financières			100 000,00	
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	
TOTAL RECETTES REELLES		300 000,00	200 000,00	
021	Virement de la section d'exploitation	14 001,00	0,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	13 481,02	0,00	
2803	Frais d'études, de recherche et de dévelop. et frais d'inserti	1 437,40	0,00	
2813	Constructions	2 315,85	0,00	
28156	Matériel spécifique d'exploitation	8 678,18	0,00	
2818	Autres immobilisations corporelles	1 049,59	0,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		27 482,02	0,00	
041	Opérations patrimoniales		0,00	
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		27 482,02	0,00	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		327 482,02	200 000,00	

	+
RESTES A REALISER 2022	88 476,00

	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	143 298,19

	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	431 774,19

Travaux 2023 TTC

Compteur		15 000.00
----------	--	-----------

Filtration		354 000.00

RAR 2022		26 216.83
MOE filtration	12 594.00	
annonce marché	422.83	
compteurs 2022	11 160.00	
MOE sécurisation	2 040.00	

TOTAL		395 216.83
--------------	--	-------------------



RECETTES INVESTISSEMENT 2023

FCTVA 2023		566.00	confirmé
Emprunt 2023		100 000.00	à valider
RAR 2022		88 476.00	confirmé
DETR 2022 Filtration	88 476.00		
virt du fonctionnement		100 000.00	
TOTAL		289 042.00	

COMMUNE DE VALLIÈRES-LES-GRANDES



Alimentation en Eau Potable
Programme 2022

CONSTRUCTION D'UNE STATION DE TRAITEMENT DES PESTICIDES

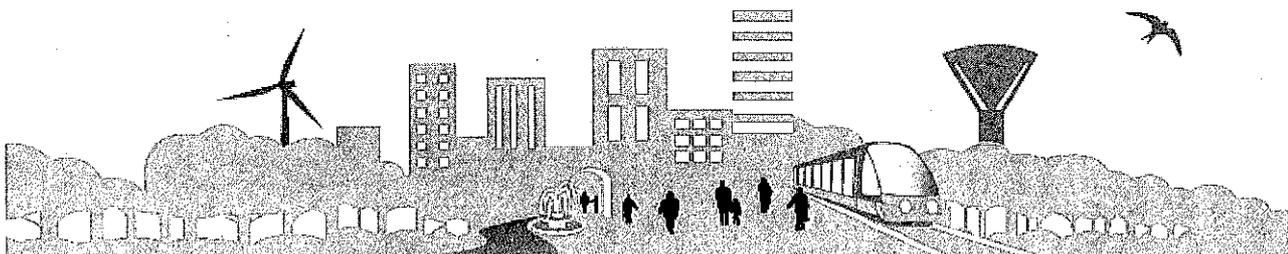
Site de production et de stockage « La Bruyère » -

RAPPORT D'EXAMEN DES OFFRES



SIEGE SOCIAL
Parc de l'Île
15/27 Rue du Port
92022 NANTERRE Cedex

Agence Régionale Centre Loire
7 et 9 rue du Luxembourg
BP 37167
37071 TOURS CEDEX 2



SAFEGE, CONCEPTEUR DE SOLUTIONS D'AMENAGEMENT DURABLE

RAPPEL DE LA PROCÉDURE

La consultation a été lancée sous forme de Procédure Adaptée conformément aux dispositions des articles R. 2123-1 à R. 2123-6 du Code de la commande publique.

L'Avis d'Appel Public à la Concurrence est paru dans La NR communication le mardi 20 décembre 2022. La date limite de remise des offres était fixée au lundi 13 février 2023 – 12 h 00 – en mairie de Vallières-les-Grandes.

La consultation a donné lieu à la réception de quatre (4) plis conformes.

- Le rapport d'examen des offres est réalisé sur l'ensemble des entreprises ayant répondu.
- Le montant prévisionnel des travaux était estimé à 276 700.00 € HT soit 332 040.00 € TTC.
 , dont une option n°1 pour un montant de 16 115,00 € HT.
- Le délai plafond pour la réalisation des travaux était de 4 mois.
- Suivant le Règlement de la Consultation, les variantes étaient admises.

Pli n° 1 : Entreprise MARTEAU

- L'entreprise se présente seule.
- Elle n'a pas déclaré de sous-traitant.
- La qualité technique du matériel est conforme aux attentes.
L'entreprise n'offre pas de garanties concernant la réalisation de micro-pieux en solution de base. Elle estime que les foreuses ne permettront pas la traversée des massifs de fondation du réservoir.
- L'entreprise propose en variante n°1, l'installation que d'un seul filtre en plein centre du château d'eau permettant la réalisation des micropieux dans la zone sans fondations de Ø2300.
- Aucune erreur de calcul n'a été décelée. L'entreprise a remis ses deux offres qu'avec des prix forfaitaires (option n°1).
- L'offre globale de l'entreprise, après vérification, est de :

	Solution de base	Option n°1	Solution de Base + Option n°1
TOTAL HT	283 847.00 €	26 258.00 €	310 105.00 €
TOTAL TTC	340 616.40 €	31 509.60 €	372 126.00 €
TVA 20,00 %	56 769.40 €	5 251.60 €	62 021.00 €

	Variante n°1	Option n°1	Variante n°1 + Option n°1
TOTAL HT	208 847.00 €	26 258.00 €	235 105.00 €
TOTAL TTC	250 616.40 €	31 509.60 €	282 126.00 €
TVA 20,00 %	41 769.40 €	5 251.60 €	47 021.00 €

- Options proposées :
 - Fourniture et pose d'une IHM 15" en façade d'armoire (écran tactile en façade) pour une plus-value de 4 698,00 € HT ;
 - Fourniture et pose d'une recirculation anti-nitrites pour une plus-value de 3 555,00 € HT ;
- Le délai global d'exécution est fixé à 15 semaines.

Pli n° 2 : Entreprises FOURNIE / VAL DU CHER G.C.

- Les entreprises se présentent sous un groupement conjoint avec l'entreprise FOURNIE, mandataire du groupement.
- Elle n'a pas déclaré de sous-traitant.
- La qualité technique du matériel est conforme aux attentes.
- L'entreprise propose en variante n°1, l'installation que d'un seul filtre en inox 316L en plein centre du château d'eau de Ø2200 mm.
- Aucune erreur de calcul n'a été décelée. L'entreprise a augmenté de 93 % la surface de géomembrane à poser sur le DPGF (option n°1).
- L'offre globale de l'entreprise, après vérification, est de :

	Solution de base	Option n°1	Solution de Base + Option n°1
TOTAL HT	354 128.00 €	27 280.00 €	381 408.00 €
TOTAL TTC	424 953.60 €	32 736.00 €	457 689.60 €
TVA 20,00 %	70 825.60 €	5 456.00 €	76 281.60 €

	Variante n°1	Option n°1	Variante n°1 + Option n°1
TOTAL HT	297 385.00 €	27 280.00 €	324 665.00 €
TOTAL TTC	356 862.00 €	32 736.00 €	389 598.00 €
TVA 20,00 %	59 477.00 €	5 456.00 €	64 933.00 €

- Options proposées :
 - 2 filtres en acier peint au lieu de l'INOX pour une moins-value de 8 700,00 € HT (solution de base).
- Le délai global d'exécution est fixé à 3 mois.

Pli n° 3 : Entreprises SOC / NGE FONDATIONS / ALUR3

- Les entreprises se présentent sous un groupement solidaire avec l'entreprise SOC, mandataire du groupement.
- Elle n'a pas déclaré de sous-traitant.
- La qualité technique du matériel est conforme aux attentes.
- Aucune erreur de calcul n'a été décelée.
- L'offre globale de l'entreprise, après vérification, est de :

	Solution de base	Option n°1	Solution de Base + Option n°1
TOTAL HT	261 143.00 €	32 199.00 €	293 342.00 €
TOTAL TTC	313 371.60 €	38 638.80 €	352 010.40 €
TVA 20,00 %	52 228.60 €	6 439.80 €	58 668.40 €

- Options proposées :
 - 2 filtres en acier peint revetu époxy au lieu de l'INOX pour une moins-value de 16 500,00 € HT ;
 - Mise en œuvre d'un variateur de fréquence sur le groupe de pompage exhaure pour une plus-value de 12 750,00 € HT ;
 - Renouvellement des 2 colonnes de forage avec raccord ZSM pour une plus-value de 6 118,00 € HT
- Le délai global d'exécution est fixé à 4 mois.

Pli n° 4 : Entreprise SUEZ EAU FRANCE

- L'entreprise se présente seule.
- Elle n'a pas déclaré de sous-traitant.
- La qualité technique du matériel est conforme aux attentes.
- L'entreprise propose en variante n°1, l'installation de 2 filtres acier intérieur fibre de verre au lieu de filtres inox 316L avec l'option n°1 d'une lagune enterrée bloc béton.
- L'entreprise propose en variante n°2, l'installation de 2 filtres acier intérieur fibre de verre au lieu de filtres inox 316L avec l'option n°1 d'une lagune semi-enterrée en géomembrane.
- Aucune erreur de calcul n'a été décelée à l'exception de :
 - l'option n°1 (solution de base), cinq erreurs d'addition engendrant une plus-value de 24,00 € HT soit un montant rectifié de 34 195,00 € HT.
 - la variante n°1, trois erreurs d'addition engendrant une plus-value de 3,00 € HT soit un montant rectifié de 267 000,00 € HT.
 - la variante n°2, une erreur d'addition engendrant une plus-value de 1,00 € HT soit un montant rectifié de 271 539,00 € HT.
 - l'option n°1 (variante n°2), cinq erreurs d'addition engendrant une plus-value de 60,00 € HT soit un montant rectifié de 35 886,00 € HT.
- L'offre globale de l'entreprise, après vérification, est de :

	Solution de base	Option n°1	Solution de Base + Option n°1
TOTAL HT	289 414.00 €	34 195.00 €	323 609.00 €
TOTAL TTC	347 296.80 €	41 034.00 €	388 330.80 €
TVA 20,00 %	57 882.80 €	6 839.00 €	64 721.80 €

	Variante n°1	Option n°1	Variante n°1 + Option n°1
TOTAL HT	267 000.00 €	48 780.00 €	315 780.00 €
TOTAL TTC	320 400.00 €	41 034.00 €	378 936.00 €
TVA 20,00 %	53 400.00 €	6 839.00 €	63 156.00 €

	Variante n°2	Option n°1	Variante n°2 + Option n°1
TOTAL HT	271 539.00 €	35 886.00 €	307 425.00 €
TOTAL TTC	325 846.80 €	41 034.00 €	368 910.00 €
TVA 20,00 %	54 307.80 €	6 839.00 €	61 485.00 €

- Le délai global d'exécution est fixé à 4 mois.



BILAN

Conformément aux dispositions de l'article VI du Règlement de Consultation, une notation des offres est effectuée :

Rappel des critères d'attribution :

Critères	Pondération
1-Valeur technique de l'offre (contenu du mémoire technique)	60%
2-Montant des prestations	40%
Total de la notation	100%

L'offre économiquement la plus avantageuse sera déterminée par l'addition des résultats de chaque critère en application des formules de calcul suivantes et si toutefois deux offres devaient avoir des notes égales, le moins disant économiquement sera considérée comme meilleure :

Valeur technique (60 points)

Ce critère reprend les aspects techniques du dossier et sera apprécié à travers l'analyse du mémoire technique que l'entreprise devra joindre à son offre.

Pour le lot :

- Réponses aux exigences de performances et garanties (hors consommables) - 15 points
- Dimensionnement de l'installation - 10 points
- Qualité global des équipements - 10 points
- Exploitabilité de l'installation (consommation électrique, ergonomie, instrumentation et coûts d'exploitation prévisionnels) - 10 points
- qualité, clarté et précision des documents remis - 5 points
- Délai d'exécution des travaux - 5 points
- Phasage des travaux - 5 points

Montant des prestations (40 points)

La meilleure offre de prix se verra attribuer 40 points (offre anormalement basse exceptée). La note obtenue pour les autres offres sera attribuée selon la règle suivante : (offre moins disante/offre analysée) x 40 points.

Tableau comparatif "solution de base"

Entreprises	Montant des prestations	Valeur technique*	Note globale	Classement	Rappel de l'offre HT
MARTEAU	36.80	37.00	73.80	3	283 847.00 €
FOURNIE / VAL DU CHER G.C.	29.50	43.00	72.50	4	354 128.00 €
SOC / NGE FONDATIONS / ALUR3	40.00	36.00	76.00	1	261 143.00 €
SUEZ EAU FRANCE	36.09	38.00	74.09	2	289 414.00 €

* se reporter aux indications fournies en annexe du rapport

Au vu du présent rapport comparatif, l'offre la mieux-disante pour la réalisation des travaux est celle de la société SOC / NGE FONDATIONS / ALUR3, solution de base.

Tableau comparatif "solution de base" + les variantes

Entreprises	Montant des prestations	Valeur technique*	Note globale	Classement	Rappel de l'offre HT
MARTEAU	29.43	37.00	66.43	6	283 847.00 €
FOURNIE / VAL DU CHER G.C.	23.59	43.00	66.59	5	354 128.00 €
SOC / NGE FONDATIONS / ALUR3	31.99	36.00	67.99	2	261 143.00 €
SUEZ EAU FRANCE	28.86	38.00	66.86	4	289 414.00 €
MARTEAU Variante n°1	40.00	33.00	73.00	1	208 847.00 €
FOURNIE / VAL DU CHER G.C. Variante n°1	28.09	39.00	67.09	3	297 385.00 €
SUEZ EAU FRANCE Variante n°1	31.29	31.00	62.29	7	267 000.00 €
SUEZ EAU FRANCE Variante n°2	30.76	31.00	61.76	8	271 539.00 €

* se reporter aux indications fournies en annexe du rapport

Au vu du présent rapport comparatif, l'offre la mieux-disante pour la réalisation des travaux est celle de la société MARTEAU, variante n°1.

Tableau comparatif "solution de base" y compris Option(s)

Entreprises	Montant des prestations	Valeur technique*	Note globale	Classement	Rappel de l'offre HT
MARTEAU	37.84	37.00	74.84	2	310 105.00 €
FOURNIE / VAL DU CHER G.C.	30.76	43.00	73.76	4	381 408.00 €
SOC / NGE FONDATIONS / ALUR3	40.00	36.00	76.00	1	293 342.00 €
SUEZ EAU FRANCE	36.26	38.00	74.26	3	323 609.00 €

* se reporter aux indications fournies en annexe du rapport

Au vu du présent rapport comparatif, l'offre la mieux-disante pour la réalisation des travaux est celle de la société SOC / NGE FONDATIONS / ALUR3, solution de base + Option(s).

Tableau comparatif "solution de base" y compris Option(s) + les variantes

Entreprises	Montant des prestations	Valeur technique*	Note globale	Classement	Rappel de l'offre HT
MARTEAU	30.33	37.00	67.33	5	310 105.00 €
FOURNIE / VAL DU CHER G.C.	24.66	43.00	67.66	4	381 408.00 €
SOC / NGE FONDATIONS / ALUR3	32.06	36.00	68.06	2	293 342.00 €
SUEZ EAU FRANCE	29.06	38.00	67.06	6	323 609.00 €
MARTEAU Variante n°1	40.00	33.00	73.00	1	235 105.00 €
FOURNIE / VAL DU CHER G.C. Variante n°1	28.97	39.00	67.97	3	324 665.00 €
SUEZ EAU FRANCE Variante n°1	29.78	31.00	60.78	8	315 780.00 €
SUEZ EAU FRANCE Variante n°2	30.59	31.00	61.59	7	307 425.00 €

* se reporter aux indications fournies en annexe du rapport

Au vu du présent rapport comparatif, l'offre la mieux-disante pour la réalisation des travaux est celle de la société MARTEAU, variante n°1 + Option(s).

Annexe n°1

Tableau de synthèse de l'analyse des offres techniques

Indications fournies par les candidats dans leur offre de base concernant la valeur technique

DESIGNATION	MARTEAU	FOURNIE / VAL DUCHER S.C	SOC / NGE FONDATIONS / ALURS	SUEZI EAU FRANCE
OFFRE DE BASE	283 847.00 €	354 128.00 €	261 143.00 €	289 414.00 €
<p>- Réponses aux exigences de performances et garanties (leurs consommables) - 15 points</p> <p>ESA mélochlorure et déséthyltétrazine pesticide total</p> <p>Choix de traitement</p> <p>Débit</p> <p>Capacité de production</p> <p>Autres</p> <p>GARANTIES EQUIPEMENTS</p>	<p>≤ 0,10 µg/L ≤ 0,3 µg/L</p> <p>Charbon Actif en Grain (CAG) AQUASORB 2000 de JACOBI granulométrie 12/40</p> <p>27 m³/h 600 m³/j</p> <p>Traitement anti-nitrite, équipement de recirculation Plus value de 3 655,00 € HT</p> <p>Contrôle conformité électrique</p>	<p>Charbon Actif en Grain (CAG) charbon Chemviron de type F400 granulométrie de 12/40</p> <p>27 m³/h</p> <p>540 m³/j (20 h de fonctionnement)</p> <p>Traitement automatique sur courte durée afin d'éviter la formation de nitrite dans les filtres</p> <p>Contrôle d'étanchéité des réseaux</p> <p>Contrôle conformité électrique</p>	<p>< 0,10 µg/L < 0,50 µg/L, > à 0,30 µg/L</p> <p>Charbon Actif en Grain (CAG) AQUASORB 2000 de JACOBI granulométrie de 12/40</p> <p>27 m³/h</p> <p>540 m³/j (20 h de fonctionnement)</p>	<p>< 0,1 µg/L ≤ 0,3 µg/L</p> <p>Charbon Actif en Grain (CAG) AQUASORB 2000 de JACOBI</p> <p>27 m³/h</p> <p>540 m³/j (20 h de fonctionnement)</p>
<p>Commentaires et appréciation</p> <p>- Dimensionnement de l'installation - 10 points</p> <p>Massif filtrant</p> <p>Temps de contact</p> <p>Qualité de l'eau brute</p> <p>Lavage de la masse filtrante</p> <p>Ø du filtre</p> <p>Hauteur du filtre</p> <p>Vitesse de filtration</p> <p>Lavage du filtre</p> <p>Cycles de lavage</p>	<p>Satisfaisant</p> <p>Charbon Actif en Grain</p> <p>Durée de vie théorique du CAG : 2 ans</p> <p>Temps de contact minimum de 12 minutes</p> <p>20,94 minutes (10,47 min si 1 seul filtre en filtration)</p> <p>L'eau brute ne doit pas présenter de forte teneur en COT</p> <p>Expansion de la masse filtrante de 20 %</p> <p>2000 mm 1500 mm 4,30 m/h</p> <p>Vitesse retenue petit débit 8 m/h et vitesse retenue : 17 m/h soit un débit de 63 m³/h</p> <p>Air surpressé : Vitesse retenue : 36 m/h</p> <p>5 phases bien détaillé</p>	<p>Très satisfaisant</p> <p>Charbon Actif en Grain</p> <p>Renouvellement théorique du CAG : 2 ans</p> <p>Temps de contact minimum de 15 minutes</p> <p>20,50 minutes (10,25 min si 1 seul filtre en filtration)</p> <p>L'eau brute ne doit pas présenter de forte teneur en COT</p> <p>Expansion de la masse filtrante de 20 %, 25 % maxi</p> <p>1800 mm 1750 mm 5,20 m/h</p> <p>Vitesse retenue petit débit 12 m/h et vitesse retenue : 17 m/h soit un débit de 44 m³/h</p> <p>Air surpressé : Vitesse retenue : 35 m/h</p> <p>6 phases bien détaillé</p>	<p>Satisfaisant</p> <p>Charbon Actif en Grain</p> <p>Renouvellement théorique du CAG : 1,54 ans</p> <p>Temps de contact total de 11 minutes</p> <p>Expansion de la masse filtrante de 30 %</p> <p>1400 mm 1600 mm 8,77 m/h</p> <p>vitesse retenue : 16,9 m/h soit débit de 26 m³/h</p> <p>Vitesse de désaillage à l'air : 50 m/h</p>	<p>Très satisfaisant</p> <p>Charbon Actif en Grain</p> <p>Temps de contact minimum de 12 minutes</p> <p>20,9 minutes (10,4 min si 1 seul filtre en filtration)</p> <p>Expansion de la masse filtrante de 20 %</p> <p>2000 mm 1500 mm 4,30 m/h</p> <p>Vitesse retenue petit débit 9 m/h et vitesse retenue : 12 m/h soit un débit de 36 m³/h</p> <p>Air surpressé : Vitesse retenue : 55 m/h</p>
<p>Commentaires et appréciation</p>	<p>Très satisfaisant</p>	<p>Satisfaisant</p>	<p>Satisfaisant</p>	<p>Très satisfaisant</p>

DESIGNATION	MARTEAU	FOURNIE / VAL DU CHERGIC	SOCIÉTÉ FONDATEURS / ALORS	SUEZ EAUFRANCE
<p>Qualité global des équipements - 10 points</p> <p>Filtres 2 filtres inox 316L Ø2000, Ht: 2000 Micro pieux - Pas de garantie ?</p> <p>Fondation 2 filtres inox 316L Ø1800, Ht: 2500 fondations spéciales de 6 pieux Ø 150 sur 7 m l + dallage de répartition</p> <p>Canalisations et robinetteries compresseur d'air 1 compresseur à pistons non lubrifiés montés sur cuve 50 Litres 7 bars - ATLAS COPCO conduite inox 316L / boulon A4 inox Litres 10 bars</p> <p>Surpresseur d'air Q air : 145 m3/h - vannes à actionneurs pneumatiques soufflante à canal latéral SV300/1 de BECKER à lobes AERZEN GW 3S Q:93 m3/h - vannes automatiques à lobes de ELEKTOROR</p> <p>Équipements de mesure Débitmètre GRUNDFOS SP30-12 27 m3/h à 96 m. HMT</p> <p>Pompes d'exhaure KSB - UPAC 150-030/9EE-UMA 150- 1321E 27 m3/h à 77 m. HMT Prévoit le renouvellement d'une colonne d'exhaure inox DN80 sur 50 mH raccord ZSM</p> <p>Tuyauterie interne INOX 316L ep. 2 mm / boulon inox A2 1 purgeur ARMSTRONG 11AV8 +1 vanne à actionnement pneumatique +1 vanne à actionnement manuel</p> <p>Purge actionnement pneumatique +1 vanne à actionnement manuel</p> <p>Stabilisateur de pression / protection STAB amont de CLAVAL</p> <p>Débitmètre débitmètre électromagnétique KROHNE DN100 lecture double sens</p> <p>Captteur de pression HITEC ou VEGA</p> <p>Équipement de contrôle Reprise de l'existant</p> <p>Chloration Évier d'analyse double bac en inox avec pallasse</p> <p>Caniveau technique équerre inox A4 sur + callebois en composite</p> <p>Armoire de commande acier peint Ht 1200 La 1000 Pr 300 mm</p> <p>Détection intrusion contacteurs d'ouverture de porte + détecteur de présence type infrarouge</p> <p>Éclairage 3 projecteurs LED 20 W + Bloc standard SATI évolutif IP43</p> <p>Ventilation Non prévu</p> <p>Chauffage 1 aérotherme 3000 Watts ECOTEEC type DEC-65L</p> <p>Déshumidificateur Maintenir un taux d'humidité relative de 50% HR 1 CPU d'automate M340-20</p> <p>Automate Ajout carte Ethermet 10BaseT + carte 4AI</p> <p>Télégestion Ajout carte Ethermet 10BaseT + Ecran tactil IHM 15"</p>	<p>2 filtres inox 316L Ø2000, Ht: 2000 Micro pieux - Pas de garantie ?</p> <p>2 filtres inox 316L Ø1800, Ht: 2500 fondations spéciales de 6 pieux Ø 150 sur 7 m l + dallage de répartition</p> <p>conduite inox 316L / boulon A4 inox Litres 10 bars</p> <p>Q:93 m3/h - vannes automatiques à lobes de ELEKTOROR</p> <p>Débitmètre GRUNDFOS SP30-12 27 m3/h à 96 m. HMT</p> <p>Prévoit le renouvellement d'une colonne d'exhaure inox DN80 sur 50 mH raccord ZSM</p> <p>INOX 316L ep. 2 mm / boulon inox A2 1 purgeur ARMSTRONG 11AV8 +1 vanne à actionnement pneumatique +1 vanne à actionnement manuel</p> <p>STAB amont de CLAVAL</p> <p>débitmètre électromagnétique KROHNE DN100 lecture double sens</p> <p>HITEC ou VEGA</p> <p>Reprise de l'existant</p> <p>équerre inox A4 sur + callebois en composite</p> <p>acier peint Ht 1200 La 1000 Pr 300 mm</p> <p>contacteurs d'ouverture de porte + détecteur de présence type infrarouge</p> <p>3 projecteurs LED 20 W + Bloc standard SATI évolutif IP43</p> <p>Non prévu</p> <p>1 aérotherme 3000 Watts ECOTEEC type DEC-65L</p> <p>Maintenir un taux d'humidité relative de 50% HR 1 CPU d'automate M340-20</p> <p>Ajout carte Ethermet 10BaseT + carte 4AI</p>	<p>2 filtres inox 316L Ø1400, Ht: 2500 fondations spéciales de 6 Micropieux Ø 180 sur 6.50 ml + 6 massifs 30x30x30</p> <p>conduite inox 316L / boulon A4 inox ?</p> <p>Q:75 m3/h - vannes automatiques à lobes de ELEKTOROR</p> <p>2 débitmètres et 2 sondes pression différentielle KSB - UPAC 150-030 27 m3/h à 83 m. HMT</p> <p>?</p> <p>Vannes papillons avec actionneur électrique</p> <p>?</p> <p>2 débitmètres électromagnétiques KROHNE WATERLUX 3000</p> <p>2 capteurs de pression IFM</p> <p>Reprise de l'existant</p> <p>Schneider IP55 Dim 1800x1200x400 sur socle 200</p> <p>capteurs intrusion</p> <p>Eclairage à LED +deux spots à LED IP66 pour l'éclairage extérieur avec détecteur</p> <p>?</p> <p>?</p> <p>Ajout carte Ethermet 10BaseT + Ecran tactil IHM 15"</p>	<p>2 filtres inox 316L Ø2000, Ht: fondations spéciales de 6 Micropieux Ø 200 sur 6 ml (sous-traitance SPIE BATHIGNOLLES) + 2 renforts de dallage 2.00 x 2.20 x 45 cm.</p> <p>1 compresseur d'air comprimé à spirales sur cuve 90 Litres 8 bars - KAESER Q air :165 m3/h - KAESER</p> <p>GRUNDFOS SP30-14 27 m3/h à 111 m. HMT</p> <p>INOX 316L</p> <p>Vanne papillon avec actionneur pneumatique de SOCLA</p> <p>Souape de décharge</p> <p>débitmètre électromagnétique SIEMENS type Mag5000</p> <p>Captteur de pression analogique VEGA</p> <p>Reprise de l'existant</p> <p>Armoire métallique 2000x1600x400 mm</p> <p>Reprise des détections anti-intrusion existantes</p> <p>Extincteur CO2</p> <p>2 Eclairages étanches Led 4000 + 1 bloc d'éclairage de sécurité +1 Eclairage extérieur LED 20W</p> <p>1 aérotherme 2 allures 1500W</p> <p>Automate Schneider M340 Ajout carte RS485 + Ecran tactil IHM 12"</p>	
	Moyennement satisfaisant	Très satisfaisant	Satisfaisant	Satisfaisant
<p>Commentaires et appréciation - Exploitabilité de l'installation. Consommation électrique, économique. Instrumentation et coûts d'exploitation. Prévisionnels - 10 points</p> <p>Massif filtrant Un suivi analytique par an, analyse des paramètres</p> <p>Prise de dépotage Vanne guilloine et raccord</p> <p>Cycle de lavage - Déclenchement Sonde pression ou horloge ou manuel</p> <p>Consommation électrique 4 kW 1.1 kW 3 kW</p> <p>Surpresseur d'air équipements de très faible consommation</p> <p>Aérotherme abonnement tarif bleu</p> <p>Autres abonnement tarif bleu</p> <p>Puissance à souscrire Asservissement des vannes électriques en tout ou rien Mise en marche de l'exhaure Ordre de marche envoyé à la chloration Panneau synoptique PID</p> <p>Phase production Surcoût au m3 d'eau produit = 0,049 € / m3</p> <p>Coût d'exploitation Surcoût au m3 d'eau produit = 0,17 € / m3</p>				

DESTINATION	MARTEAU	FOURNIE / VAL DU CHER 6 C	SOC / NGE FONDATIONS / ALURS	SUEZ EAU FRANCE
<p><i>- qualité, clarté et précision des documents remis - 5 points</i></p> <p>Schéma photographique du raccordement sur le by-pass des colonnes montantes avec détail des pièces</p> <p>Méthologie de la phase de production et automatisme bien décrit</p>	<p>Méthologie de la phase de production et automatisme bien décrit</p>	<p>Méthologie de la phase de production et automatisme bien décrit</p>	<p>Méthologie de la phase de production et automatisme bien décrit</p>	<p>Travaux sur raccordement dans le cariveau bien décrit</p>
<p><i>Commentaires et appréciation</i></p> <p><i>- Délai d'exécution des travaux - 5 points</i></p>	<p>Méthologie de la phase de lavage des filtres bien décrit</p> <p>Calcul des pertes de charges pompes du forage</p> <p>PID transmis dans l'offre (Piping & Instrumentation diagram)</p> <p>Aucun plan masse des travaux</p> <p>Moyennement satisfaisant</p>	<p>Méthologie de la phase de lavage des filtres bien décrit</p> <p>Calcul des pertes de charges pompes du forage</p> <p>Plan et coupe des filtres, conduites et raccordement</p> <p>Satisfaisant</p>	<p>Méthologie de la phase de lavage des filtres bien décrit</p> <p>Calcul des pertes de charges pompes du forage</p> <p>PID transmis dans l'offre (Piping & Instrumentation diagram)</p> <p>Plan et coupe des filtres, conduites et raccordement</p> <p>Satisfaisant</p>	<p>Méthologie de la phase de lavage faiblement décrit</p> <p>PID transmis dans l'offre (Piping & Instrumentation diagram)</p> <p>Plan masse succinct des travaux</p> <p>Moyennement satisfaisant</p>
<p><i>Commentaires et appréciation</i></p> <p><i>- Phasage des travaux - 5 points</i></p>	<p>15 semaines</p> <p>Aucun détail de planning transmis</p> <p>Satisfaisant</p> <p>Bien détaillé</p> <p>Complet</p>	<p>3 mois</p> <p>Planning bien détaillé et cohérent y compris option n°1</p> <p>Satisfaisant</p> <p>Bien détaillé</p> <p>Complet</p>	<p>4 mois</p> <p>Planning bien détaillé et cohérent y compris option n°1</p> <p>Satisfaisant</p> <p>Bien détaillé</p> <p>Complet</p>	<p>4 mois</p> <p>Planning bien détaillé et cohérent y compris option n°1</p> <p>Satisfaisant</p> <p>Bien détaillé</p> <p>Complet</p>

Indications fournies par les candidats sur les options concernant la valeur technique

DESTINATION	MARTEAU	FOURNIE / VAL DU CHER 6 C	SOC / NGE FONDATIONS / ALURS	SUEZ EAU FRANCE
<p><i>OFFRE OPTION LAGUNE DE DECANATION</i></p>	<p>26 258.00 €</p>	<p>27 280.00 €</p>	<p>32 199.00 €</p>	<p>34 195.00 €</p>
<p><i>Structure</i></p> <p>géotextile 300g/m² + géo grille de dégazage + géomembrane PEHD 1.50mm</p> <p>HAUT : 7.50 m de long x 5.50 m de large</p> <p>BAS : 4.50 m de long x 2.50 m de large</p> <p>Hauteur totale de la lagune : 1.50 m</p> <p>Pente 1/1</p>	<p>drainage des gaz + Géotextile anti pollution type AFITEK ST300+ Géomembrane PEHD 1.50mm</p> <p>HAUT : 8.40 m de long x 6.40 m de large</p> <p>BAS : 4.00 m de long x 4.00 m de large</p> <p>Pente 1/1</p> <p>30 m³ marnage / 20 m³ décantation</p> <p>Regard Ø1000 / Conduite PVC Ø200 CR8 / Echelle à rongeur en GEOGRILLE</p> <p>2 câbles inox + poteaux « tian » HAUTEUR 1.5M à sceller</p> <p>Conduite inox Ø16L de sortie</p> <p>vanne automatique type vanne à pic</p>	<p>géocomposite de drainage + géotextile en polypropylène + Géomembrane PE-HD 1.50mm</p> <p>Volume totale de la lagune 21 m³</p>	<p>drainage gaz + géotextiles + Géomembrane PEHD</p>	
<p><i>Dimensions</i></p>				
<p><i>Marnage / décantation</i></p>				
<p><i>Accessoires</i></p>				
<p><i>Cibûre</i></p>				
<p><i>Equipements</i></p>	<p>1 poire de niveau à marnage avec niveau haut</p> <p>1 poire de trop plein pour alarme en supervision</p>	<p>1 poire de niveau à marnage avec niveau haut</p> <p>1 poire de trop plein pour alarme en supervision</p> <p>Sous traitance : VERNAT TP</p>		
<p><i>AUTRES OPTIONS</i></p>	<p>Options complémentaires :</p> <p>Fourniture et pose d'une IHM 15" en façade d'armoire (écran tactile en façade)</p> <p>Prix : 4 698,00 € HT</p>	<p>Options complémentaires :</p> <p>2 filtres en acier peint au lieu de l'INOX</p> <p>Prix : Moins-value de 8 700,00 € HT</p>	<p>Options complémentaires :</p> <p>2 filtres en acier peint revêtu époxy au lieu de l'INOX</p> <p>Prix : Moins-value de 16 500,00 € HT</p> <p>Mise en oeuvre d'un variateur de fréquence sur le groupe de pompage exhaure</p> <p>Prix : 12 750,00 € HT</p>	

Fourniture et pose d'une recirculation anti-nitrites

Prix : 3 555,00 € HT

Renouvellement des 2 colonnes de forage avec raccord

ZSM

Prix : 6 118,00 € HT

Indications fournies par les candidats dans leur offre variante concernant la valeur technique

DESIGNATION	MARTEAU - Variante n° 1	STOURNIEVAL-BUCHERON - Variante n° 1	SUEZ-EAU-FRANCE - Variante n° 1	SUEZ-EAU-FRANCE - Variante n° 2
VARIANTES	208 847,00 €	297 385,00 €	267 000,00 €	271 539,00 €
- Réponses aux exigences de performances et garanties (hors consommables) - 15 points	<p>Variante 1 filtre acier peint</p> <p>≤ 0,10 µg/L ≤ 0,3 µg/L</p> <p>Charbon Actif en Grain (CAG)</p> <p>27 m³/h 600 m³/j</p> <p>Traitement anti-nitrite, équipement de recirculation Plus value de 3 555,00 € HT</p> <p>Contrôle conformité électrique</p>	<p>Variante 1 filtre inox</p> <p>Charbon Actif en Grain (CAG) charbon Chemivion de type F400 granulométrie de 12/40</p> <p>27 m³/h 540 m³/j</p> <p>Traitement automatique sur courte durée afin d'éviter la formation de nitrite dans les filtres</p> <p>Contrôle d'étanchéité des réseaux</p> <p>Contrôle conformité électrique</p>	<p>Variante 2 filtres acier et cuve enterrée</p> <p>< 0,1 µg/L ≤ 0,3 µg/L</p> <p>Charbon Actif en Grain (CAG) AQUASORB 2000 de JACOBI</p> <p>27 m³/h 540 m³/j (20 h de fonctionnement)</p>	<p>Variants 2 filtres acier et lagune géomembrane (option n°1)</p> <p>< 0,1 µg/L ≤ 0,3 µg/L</p> <p>Charbon Actif en Grain (CAG) AQUASORB 2000 de JACOBI</p> <p>27 m³/h 540 m³/j (20 h de fonctionnement)</p>
GARANTIES EQUIPEMENTS			Robinettes et fontaineries : 5 ans	Robinettes et fontaineries : 5 ans
Commentaires et appréciation	Satisfaisant	Très satisfaisant	Très satisfaisant	Très satisfaisant
- Dimensionnement de l'installation - 10 points	<p>Charbon Actif en Grain</p> <p>Durée de vie théorique du CAG : 2 ans</p> <p>Temps de contact minimum de 12 minutes</p> <p>13,85 minutes (H: 1,50 dde CAG) jusqu'à 18,47 minutes (H: 2,00 dde CAG)</p> <p>L'eau brute ne doit pas présenter de forte teneur en COT (Carbone organique total)</p> <p>Expansion de la masse filtrante de 20 %</p> <p>2300 mm</p> <p>1500 mm avec possibilité de mettre à 2000 mm</p> <p>6,50 m/h</p> <p>Vitesse retenue petit débit NON PREVU et vitesse retenue : 15 m/h soit un débit de 62 m³/h</p> <p>Air surpressé : NON PREVU</p> <p>5 phases bien détaillé</p>	<p>Charbon Actif en Grain</p> <p>Renouvellement théorique du CAG : 2 ans</p> <p>Temps de contact minimum de 15 minutes</p> <p>20,50 minutes (10,25 min si 1 seul filtre en filtration)</p> <p>L'eau brute ne doit pas présenter de forte teneur en COT (Carbone organique total)</p> <p>Expansion de la masse filtrante de 20 %, 25 % maxi</p> <p>2200 mm</p> <p>1800 mm</p> <p>7,20 m/h</p> <p>Vitesse retenue petit débit 12 m/h et vitesse retenue : 17 m/h soit un débit de 65 m³/h</p> <p>Air surpressé : Vitesse retenue : 35 m/h</p> <p>6 phases bien détaillé</p>	<p>Charbon Actif en Grain</p> <p>Temps de contact minimum de 12 minutes</p> <p>20,9 minutes (10,4 min si 1 seul filtre en filtration)</p> <p>Expansion de la masse filtrante de 20 %</p> <p>2000 mm</p> <p>1500 mm</p> <p>4,30 m/h</p> <p>Vitesse retenue petit débit 8 m/h et vitesse retenue : 12 m/h soit un débit de 36 m³/h</p> <p>Air surpressé : Vitesse retenue : 55 m/h</p>	<p>Charbon Actif en Grain</p> <p>Temps de contact minimum de 12 minutes</p> <p>20,9 minutes (10,4 min si 1 seul filtre en filtration)</p> <p>Expansion de la masse filtrante de 20 %</p> <p>2000 mm</p> <p>1500 mm</p> <p>4,30 m/h</p> <p>Vitesse retenue petit débit 8 m/h et vitesse retenue : 12 m/h soit un débit de 36 m³/h</p> <p>Air surpressé : Vitesse retenue : 55 m/h</p>
Qualité de l'eau brute				
Lavage de la masse filtrante				
Ø du filtre				
Hauteur du filtre				
Vitesse de filtration				
Lavage du filtre				
Cycles de lavage				
Commentaires et appréciation	Satisfaisant	Satisfaisant	Satisfaisant	Satisfaisant

DESIGNATION	MARTEAU - Variante n°1	FOURNIE/VALDUCHER 6°C - Variante n°1	SUEZ EAU FRANCE - Variante n°1	SUEZ EAU FRANCE - Variante n°2
- Qualité global des équipements - 10 points				
Filtres	1 filtre acier peint Ø2300, Ht. 2500	1 filtre Ø2200 mm, Ht. 2700 fondations spéciales de 6 pieux Ø 150 plus profond(7,00 m) + dallage de répartition.	2 filtres acier intérieur fibre de verre Ø2000, Ht... fondations spéciales de 6 pieux Ø 200 sur 6 ml (sous-traitance SPIE BATIGNOLLES)	2 filtres acier intérieur fibre de verre Ø2000, Ht... fondations spéciales de 6 pieux Ø 200 sur 6 ml (sous-traitance SPIE BATIGNOLLES)
Fondation	4 Micro pieux + renfort de radier sous filtre conduite inox 316L	1 compresseur à pistons lubrifiés montés sur cuves 50 Litres 10 bars Q:145 m3/h - vannes à actionneurs pneumatiques soufflante à canal latéral SV300H de BECKER Débitmètre et Sonde pression différentielle KSB - UPAC 150-030/09EE+JUMA 150-13/21E 27 m³/h à 77 m. HMT	1 compresseur d'air comprimé à spirales sur cuve 90 Litres 8 bars - KAESER Q. air :165 m3/h - KAESER	1 compresseur d'air comprimé à spirales sur cuve 90 Litres 8 bars - KAESER Q. air :165 m3/h - KAESER
Canalisations et robinetteries	INOX 316L ep. 2 mm / boulon inox A2	INOX 316L / boulon inox A2	INOX 316L	INOX 316L
Production d'air	1 purgeur ARMSTRONGS 11AV6 +1 vanne à actionnement pneumatique +1 vanne à actionnement manuel	1 purgeur ARMSTRONGS 11AV6 +1 vanne à actionnement pneumatique +1 vanne à actionnement manuel	Vanne papillon avec actionneur pneumatique de SOCLA	Vanne papillon avec actionneur pneumatique de SOCLA
Surpresseur d'air	STAB amont de CLAVAL	STAB amont de CLAVAL	Souape de décharge	Souape de décharge
Equipements de mesure	débitmètre électromagnétique KROHNE DN100 lecture double sens	débitmètre électromagnétique KROHNE DN100 lecture double sens	débitmètre électromagnétique SIEMENS type Mag5000	débitmètre électromagnétique SIEMENS type Mag5000
Pompes d'exhaure	Evier d'analyse double bac en inox avec pailasse	Evier d'analyse double bac en inox avec pailasse	Capteur de pression analogique VEGA	Capteur de pression analogique VEGA
Tuyauterie interne	Reprise de l'existant	Reprise de l'existant	Armoire métallique 2000x1600x400 mm	Armoire métallique 2000x1600x400 mm
Purge	équerre inox A4 sur + callebotis en composite	équerre inox A4 sur + callebotis en composite	Reprise des détections anti-intrusion existantes	Reprise des détections anti-intrusion existantes
Stabilisateur de pression / protection	acier peint HI 1200 La 1000 Pt 300 mm	acier peint HI 1200 La 1000 Pt 300 mm	Extincteur CO2	Extincteur CO2
Débitmètre	contacteurs d'ouverture de porte + détecteur de présence type infrarouge	contacteurs d'ouverture de porte + détecteur de présence type infrarouge	2 Eclairages étanches Led 4000 + 1 bloc d'éclairage de sécurité + 1 Eclairage extérieur LED 20W	2 Eclairages étanches Led 4000 + 1 bloc d'éclairage de sécurité + 1 Eclairage extérieur LED 20W
Capteur de pression	3 projecteurs LED 20 W + Bloc standard SATI évolutif IP43	3 projecteurs LED 20 W + Bloc standard SATI évolutif IP43	1 aérotherme 2 allures 1500W	1 aérotherme 2 allures 1500W
Equipement de contrôle	Non prévu	Non prévu	Automate Schneider M340	Automate Schneider M340
Chloration	1 aérotherme 3000 Watts	1 aérotherme 3000 Watts	Ajout carte RS485 +	Ajout carte RS485 +
Cariveau technique	ECOTECH type DEC-65L	ECOTECH type DEC-65L	Ecran tactil IHM 12"	Ecran tactil IHM 12"
Armoire de commande	Maintenir un taux d'humidité relative de 50% HR	Maintenir un taux d'humidité relative de 50% HR	Manuel ou horloge et volume ou perte de charge	Manuel ou horloge et volume ou perte de charge
Détection intrusion	1 CPU d'automate M340-20	1 CPU d'automate M340-20	Manuel ou horloge et volume ou perte de charge	Manuel ou horloge et volume ou perte de charge
Eclairage	Ajout carte Ethernet 10BaseT + carte 4A1	Ajout carte Ethernet 10BaseT + carte 4A1	abonnement tarif bleu	abonnement tarif bleu
Ventilation			260 kW par an (cout lavage filtre)	260 kW par an (cout lavage filtre)
Chauffage				
Déshumidificateur				
Automate				
Télégestion				
Commentaires et appréciation	Satisfaisant	Très satisfaisant	Satisfaisant	Satisfaisant
- Exploitabilité de l'installation, consommation électrique, économie, instrumentation et coûts d'exploitation, prévisionnels) - 10 points				
Massif filtrant	Un suivi analytique par an, analyse des paramètres	Remplacement sur indice iode et suivi analytique par an		
Prise de dépotage	Vanne guillothine et raccord	Vanne et raccord		
Cycle de lavage	Sonde pression ou horloge ou manuel	Manuel ou horloge ou volume ou turbidité		
Consommation électrique	4 kW			
Surpresseur d'air	1.1 kW			
Aérotherme	3 kW			
Autres	équipements de très faible consommation			
Puissance à souscrire	abonnement tarif bleu			
Phase production	Asservissement des vannes électriques en tout ou rien			
Coût d'exploitation	Mise en marche de l'exhaure			
	Ordre de marche envoyé à la chloration			
	Panneau synoptique PID			
	Surcoût au m3 d'eau produit = 0,049 € / m3			
Commentaires et appréciation	Satisfaisant	Moyennement satisfaisant	Donnée insuffisant	Donnée insuffisant

DESIGNATION	MARTEAU - Variante n°1	FOURNIE / VAL DU CHER E.C. - Variante n°1	SUEZ EAU FRANCE - Variante n°1	SUEZ EAU FRANCE - Variante n°2
- Qualité, clarté et précision des documents. remis - 5 points	Schéma photographique du raccordement sur la by-pass des colonnes montantes avec détail des pièces Méthologie de la phase de production et automatisme bien décrit	Méthologie de la phase de production et automatisme bien décrit	Travaux sur raccordement dans le caniveau bien décrit	Travaux sur raccordement dans le caniveau bien décrit
Commentaires et appréciation - Délai d'exécution des travaux - 5 points	Méthologie de la phase de lavage des filtres bien décrit PID transmis dans l'offre (Proportionnel intégral dérivé) Système de contrôle permettant d'améliorer les performances de l'asservissement. Aucun détail de planning transmis Aucun plan masse des travaux	Méthologie de la phase de lavage des filtres bien décrit PID transmis dans l'offre (Proportionnel intégral dérivé) Système de contrôle permettant d'améliorer les performances de l'asservissement. Plan et coupe des filtres, conduites et raccordement	Méthologie de la phase de lavage faiblement décrit PID transmis dans l'offre (Proportionnel intégral dérivé) Système de contrôle permettant d'améliorer les performances de l'asservissement. Plan masse succinct des travaux	Méthologie de la phase de lavage faiblement décrit PID transmis dans l'offre (Proportionnel intégral dérivé) Système de contrôle permettant d'améliorer les performances de l'asservissement. Plan masse succinct des travaux
Commentaires et appréciation - Passage des travaux - 5 points	Moyennement satisfaisant 15 semaines Aucun détail de planning transmis Satisfaisant	Satisfaisant 3 mois Planning bien détaillé et cohérent Satisfaisant	Moyennement satisfaisant 4 mois Planning bien détaillé et cohérent y compris option n°1 Satisfaisant	Moyennement satisfaisant 4 mois Planning bien détaillé et cohérent y compris option n°1 Satisfaisant
Commentaires et appréciation	Bien détaillé Complet	Bien détaillé Complet	Bien détaillé Complet	Bien détaillé Complet

Indications fournies par les candidats sur les options concernant la valeur technique

DESIGNATION	MARTEAU - Variante n°1	FOURNIE / VAL DU CHER E.C. - Variante n°1	SUEZ EAU FRANCE - Variante n°1	SUEZ EAU FRANCE - Variante n°2
OFFRE OPTION LAGUNE DE DECANTATION	26 258.00 €	27 280.00 €	48 780.00 €	35 886.00 €
Structure	géotextile 300g/m² + géogrille de dégazage + géomembrane PEHD 1.50mm	drainage des gazs + Géotextile anti poinçonnant type AFITEX ST300+ Géomembrane PEHD 1.50mm		drainage gaz + géotextiles + Géomembrane PEHD
Dimensions	HAUT : 7.50 m de long x 5.50 m de large BAS : 4.50 m de long x 2.50 m de large Hauteur totale de la lagune : 1.50 m Pente 1/1	HAUT : 8.40 m de long x 8.40 m de large BAS : 4.00 m de long x 4.00 m de large Pente 1/1		
Marnage / décantation	Regard Ø1000 / Conduite PVC Ø160 CR6 / 2 échelles à rongeurs	30 m³ marnage / 20 m³ décantation Regard Ø1000 / Conduite PVC Ø200 CR6 / Echelle à rongeur en GEOGRILLE		
Accessoires	Cloûture périphérique 1,10 m + pontillon	2 câbles inox + poteaux « titan » HAUTEUR 1.5M à sceller		
Cloûture	Conduite inox 316L de remplissage Vanne à opercule caoutchouc DNEO	Conduite inox 316L de sortie vanne automatique type vanne à pic		
Equipements	Vanne à manchon DN50 à commande pneumatique réseau d'air comprimé 1 poire de niveau à marnage avec niveau haut 1 poire de trop plein pour alarme en supervision			
Options complémentaires :	Fourniture et pose d'une IHM 15" en façade d'armoire (écran tactile en façade) Prix : 4 698,00 € HT			
	Fourniture et pose d'une recirculation anti-nitrates Prix : 3 655,00 € HT			



Annexe n°2

Tableau de synthèse des offres financières rectifiées

COMMUNE DE VALLIÈRES-LES-GRANDES

Alimentation en Eau Potable - Programme 2022

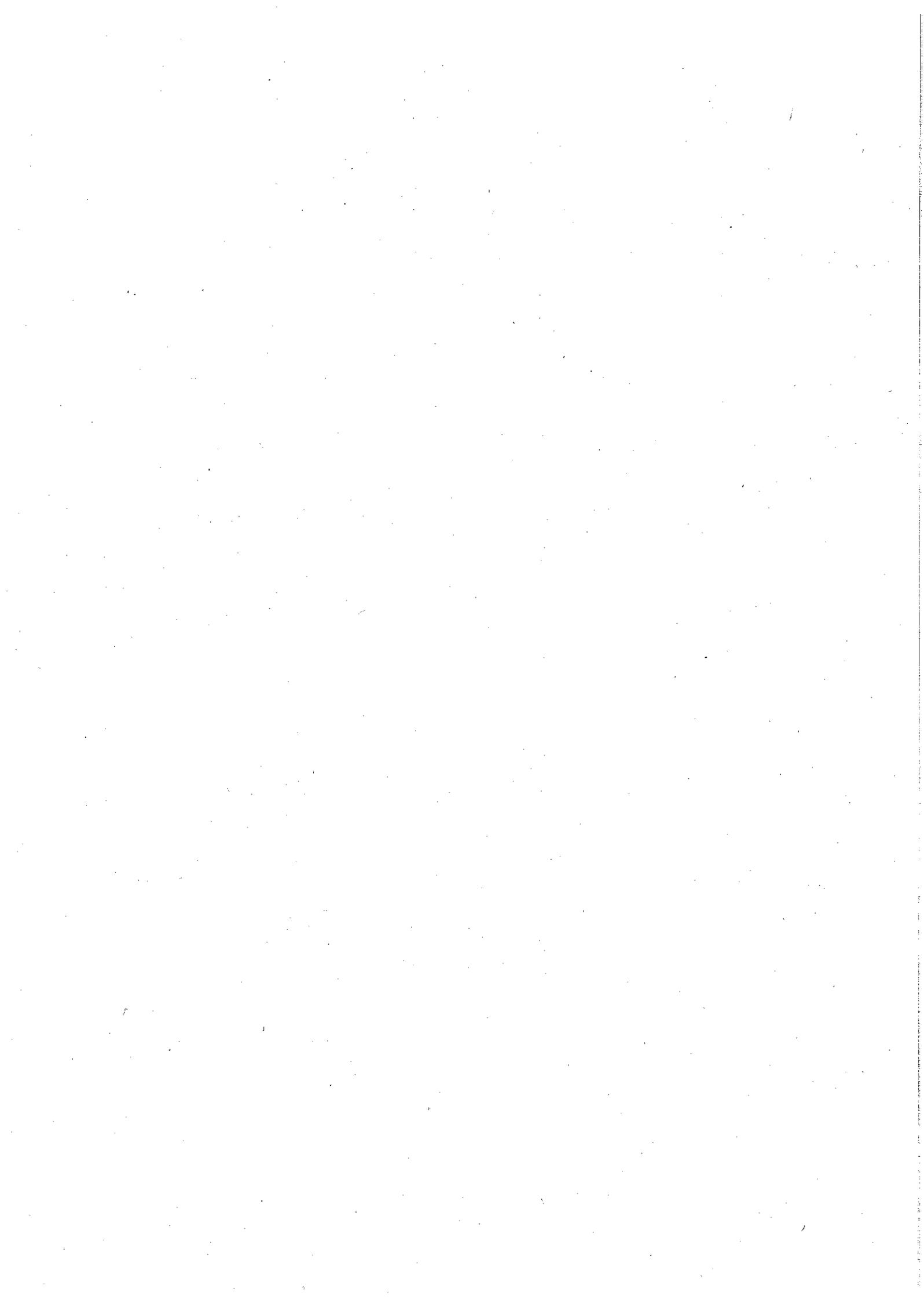
CONSTRUCTION D'UNE STATION DE TRAITEMENT DES PESTICIDES

Site de production et de stockage « La Bruyère » -

0

N°	Nom des entreprises	Montant HT		Montant TTC	Délai d'exécution	Observations
		Solution de base	Option n°1			
1	MARTEAU	Solution de base	283 847,00 €	340 616,40 €	15 semaines	
		Option n°1	26 258,00 €	31 509,60 €		
		Variante n°1	208 847,00 €	250 616,40 €		
2	FOURNIE / VAL DU CHER G.C.	Solution de base	354 128,00 €	424 953,60 €	3 mois	
		Option n°1	27 280,00 €	32 736,00 €		
		Variante n°1	297 385,00 €	356 862,00 €		
3	SOC / NGE FONDATIONS / ALUR3	Solution de base	261 143,00 €	313 371,60 €	4 mois	
		Option n°1	32 199,00 €	38 638,80 €		
4	SUEZ EAU FRANCE	Solution de base	289 414,00 €	347 296,80 €	4 mois	
		Option n°1	34 195,00 €	41 034,00 €		Montants corrigés
		Variante n°1	267 000,00 €	320 400,00 €		Montants corrigés
		Option n°1 - variante n°1	48 780,00 €	58 536,00 €		
		Variante n°2	271 539,00 €	325 846,80 €		Montants corrigés
		Option n°1 - variante n°2	35 886,00 €	43 063,20 €		Montants corrigés

Dressé par le Maître d'œuvre



Pièce Annexe 11

Aurélié Bibard
131, avenue de Tours
37400 AMBOISE
Tel : 09.63.24.89.47
Fax : 02.47.57.43.28
06.07.60.43.20
aurelie-b@wanadoo.fr

'architectureinterieure&design'

Référence :

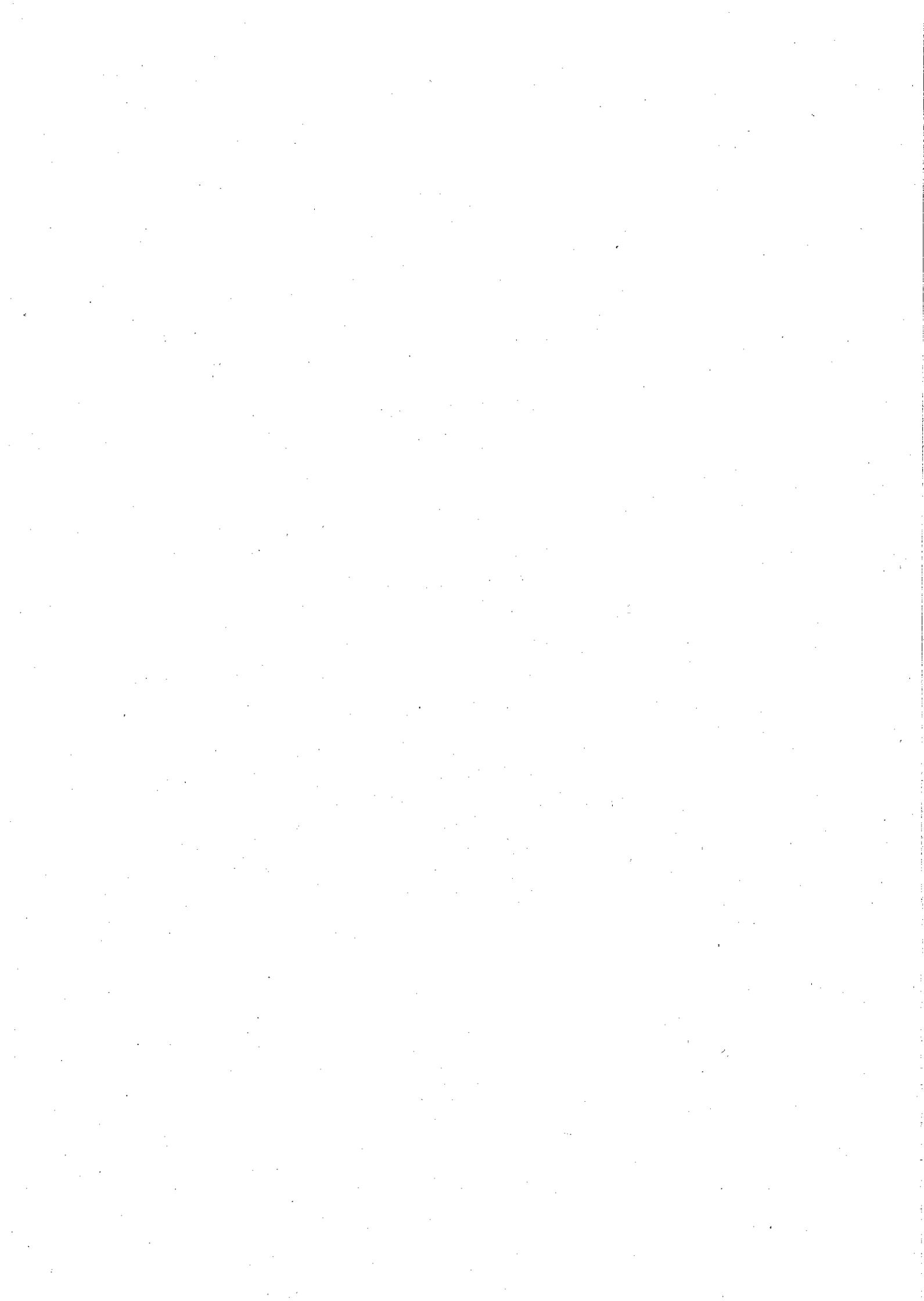
Rénovation de l'accueil de la mairie
2, place de l'Eglise
41400 VALLIERES LES GRANDES

Amboise, le 1^{er} Décembre 2022

ESTIMATION TRAVAUX

LOTS	MONTANTS HT (TVA 20%)
01 - Démolition	4 500.00 €
02 - Plâtrerie/Isolation/cloisons modulaires	32 740.00 €
03 - Revêtement de sol	15 950.00 €
04 - Menuiserie Intérieure	8 750.00 €
05 - Electricité	12 800.00 €
06 - Plomberie/Chauffage	5 200.00 €
07 - Peinture	12 600.00 €
08 - Porte automatique	6 315.00 €
Honoraires	14 500.00 €
Montant des travaux	113 355.00 €

SARL Aurélié Bibard
Architecte Intérieur
131 avenue de Tours
37400 AMBOISE
SIRET : 887 880 144 00027
TVA FR 87 480 300 763



Convention Tripartite
Bourse à l'engagement des Sapeur-Pompiers
Volontaires de 16 à 18 ans au centre de secours de
Vallières-les-Grandes

Entre

La Commune de Vallières-les-Grandes dont le siège est situé 2 place de l'Eglise, 41400 Vallières-les-Grandes,
représentée par Monsieur Eric LACROIX, Maire
Ci-après dénommée : la commune de Vallières-les-Grandes
et

Le Centre de secours de Vallières-les-Grandes dont le siège est situé 1 rue des Pommeries, 41400 Vallières-les-Grandes,
représenté par _____
Ci-après dénommée : le Chef de centre

et

M _____, domicilié(e) _____

Ci-après dénommé(e) : le bénéficiaire

Préambule

- la Commune de Vallières-les-Grandes s'est engagée à valoriser l'engagement et l'investissement de jeunes sapeurs-pompiers volontaires âgés de 16 à 18 ans au sein du centre de secours de la commune,

La Commune de Vallières-les-Grandes a choisi de mettre en place une bourse à l'engagement des Sapeur-Pompiers Volontaires de 16 à 18 ans au centre de secours de Vallières-les-Grandes. Le montant de cette bourse est fixé à 300 euros.

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 - Le profil du bénéficiaire et les conditions requises

Le profil du jeune :

- Âgé de 16 à 18 ans inclus à la signature de l'arrêté de recrutement par le SDIS 41,
- Engagé au centre de secours de Vallières-les-Grandes,
- Sans conditions de ressources,

Les conditions requises et documents à fournir :

- Courrier du bénéficiaire pour solliciter l'attribution de la bourse sous-couvert du chef de centre de Vallières-les-Grandes,
- Copie de l'arrêté de recrutement du SDIS 41 avec affectation au centre de secours de la commune de Vallières-les-Grandes,
- Validation des stages auprès du SDIS 41 permettant au bénéficiaire d'effectuer des interventions de secours attestée par le chef de centre par la signature de la présente convention
- Convention Tripartite signée par le bénéficiaire
- Relevé d'identité bancaire au nom du bénéficiaire.

Article 2 – Les engagements réciproques

- La commune de Vallières-les-Grandes s'engage à verser une bourse d'un montant de 300 euros au bénéficiaire de la convention.
- Le bénéficiaire s'engage pour une durée effective* au centre de secours de la commune de Vallières-les-Grandes de 5 ans sous peine de remboursement total ou partiel,
- Le Chef de centre s'engage à informer la commune de tout changement dans la situation du bénéficiaire.

Article 3 – Modalités de versement de la bourse

Le versement, sur le compte bancaire du bénéficiaire de la bourse, sera effectué dans les 3 mois suivant le dépôt d'une demande complète.

Article 4 – Remboursement de droit

En cas de non-respect de la durée d'engagement définie à l'article 1 de la présente convention, le bénéficiaire de la bourse devra rembourser les sommes perçues à hauteur de :

- 100 % si la durée de l'engagement effective est inférieure à 3 ans révolus,
- 40 % si la durée de l'engagement effective est comprise entre 3 ans révolus et 4 ans
- 20 % si la durée de l'engagement effective est comprise entre 4 révolus et 5 ans

La commune sera informée par le chef de centre de l'assiduité du bénéficiaire

Article 5 – Litiges

En cas de litige entre le bénéficiaire de la bourse et la commune, une commission sera mise en place pour étudier chaque dossier au cas par cas. La commission sera constituée du Maire, du Chef de Centre de Vallières-les-Grandes et du référent de la commission jeunesse de la commune.

Le bénéficiaire de la bourse pourra être invité à s'exprimer devant la commission.

Article 6 – Modifications, dénonciation

Toute demande de modification ou de dénonciation de la présente convention fera l'objet d'un passage devant le conseil municipal de la commune.

Fait à Vallières-les-Grandes en trois exemplaires, le

Le bénéficiaire

Le Chef de Centre

**Le Maire
Eric LACROIX**

* La durée d'engagement effective s'entend par la prise de gardes et de renforts réguliers certifiés par le chef de centre.

CONVENTION RELATIVE AU REMBOURSEMENT DES FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS A L'ECOLE DE VALLIERES-LES-GRANDES

Entre :

- la commune de Vallières-les-Grandes, prestataire, représentée par son Maire, Monsieur Eric LACROIX dument habilité à signer la présente convention par délibération du conseil municipal en date du : _____

Et

- le Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire Vallières Rilly Mosnes – SIVOS – représenté par sa Présidente, *Madame PROVOST Joëlle* dument habilitée à signer la présente convention par la délibération du conseil syndical en date du : _____

IL A ÉTÉ CONVENU CE QUI SUIT

Préambule

L'accueil de loisirs occupe les locaux de l'école le mercredi et pendant les vacances scolaires. Cette occupation génère des frais pour le SIVOS (eau, électricité, chauffage...) qui n'a pas à en supporter la charge.

ARTICLE 1 – OBJET

La convention définit les conditions de remboursement par la commune de Vallières-les-Grandes de la part des frais de fonctionnement générés par l'occupation de l'école par l'accueil de loisirs et supportés par le SIVOS Vallières Rilly Mosnes.

ARTICLE 2 – DÉPENSES CONSIDÉRÉES

Les frais pris en compte sont les suivants :

- eau - assainissement
- électricité
- fioul
- ordures ménagères
- produits d'entretien

ARTICLE 3 – CALCUL DU QUOTIENT DE PRISE EN CHARGE

Il est décidé de la prise en charge par la commune des frais de fonctionnement communs avec l'application du coefficient moyen suivant (à l'exception des heures de ménages) :

- contribution 1 - part fixe
50 % du coût total réparti en fonction du nombre de jours d'occupation
- contribution 2 - part variable
50 % du coût total réparti en fonction de l'importance de l'occupation jours/enfants

En cas de modification significative des effectifs de l'une ou l'autre des parties, la convention pourra faire l'objet d'un avenant en cours de contrat.

ARTICLE 4 – MODALITÉS FINANCIERES

Un tableau annuel des dépenses sera établi par le SIVOS et présenté à la commune de Vallières-les-Grandes pour émission du mandat correspondant après application du quotient de prise en charge.

ARTICLE 5 – PRISE D'EFFET ET DURÉE

La présente convention est réputée conclue à compter du 1^{er} septembre 2022 et jusqu'au 30 août 2026.

La convention pourra être dénoncée dans le respect d'un préavis de 3 mois.

ARTICLE 6 – DIFFÉRENDS

Les parties s'engagent à se concerter, en tant que besoin, pour interpréter ou modifier les termes de la présente convention ou y apporter tout avenant qu'elles jugeraient utiles. Tous les différends qui s'élèveraient entre les parties quant à l'exécution de la présente convention, et qui n'auraient pas été résolus à l'amiable, seront soumis au Tribunal Administratif d'Orléans.

ARTICLE 7 – RÉSILIATION DE LA CONVENTION

La résiliation de la présente convention peut intervenir en cas de défaillance de l'une ou l'autre des parties moyennant le règlement des sommes dues.

ARTICLE 8 – AUTRES DISPOSITIONS

La présente convention sera transmise au contrôle de légalité pour être exécutoire. Un exemplaire sera ensuite adressé au comptable assignataire des parties à la présente convention.

Fait à Vallières-les-Grandes, le

Pour la Commune de Vallières-les-Grandes,
Le Maire, Eric LACROIX

Pour le SIVOS,
La Présidente,
La Joëlle PROVOST



REFUGE DE SASSAY 41

Association « Loi 1901 » à but non lucratif créée en 1953

(Membre de la confédération de Lyon, reconnue d'utilité publique par décret du 01.10.90)

CONVENTION ENTRE LA COMMUNE DE VALLIERES LES GRANDES ET L'ASSOCIATION REFUGE DE SASSAY 41- 41700 SASSAY

Entre Monsieur le Maire de la commune de VALLIERES LES GRANDES en vertu de la déclaration du conseil municipal du

Et le refuge de Sassay 41 - 3 route de Oisly - 41700 SASSAY, Siret 39223484500023 représenté par Madame Elisabeth CHANAL sa Présidente.

Il est convenu ce qui suit :

ARTICLE I

La commune de VALLIERES LES GRANDES dont la population est de 941 habitants (recensement général de janvier 2020) concède au Refuge de Sassay, la mise en fourrière des chats et chiens trouvés errants sur son territoire, selon les dispositions des articles concernés.

ARTICLE II

Ne sont pas concernés par la présente convention :

- Les animaux trouvés errants sur le territoire des communes voisines, les animaux dont les propriétaires souhaitent se séparer.
- Les animaux de toutes catégories, ayant manifesté ou manifestant un comportement dangereux, impliquant que les forces de l'ordre en réfèrent au Procureur de la République.
- Les chiens catégorisés et molosses, ayant manifesté ou manifestant un comportement très dangereux impliquant que les forces de l'ordre les fassent euthanasier immédiatement par un vétérinaire.
- **Les chats errants non sociables, nourris ou non par des particuliers, les chats pour lesquels les propriétaires n'ont assumé aucune mesure pour enrayer la prolifération.** Dans ces cas, il appartient à la municipalité d'engager une campagne de stérilisation conformément à l'arrêté du Code Rural du 3 avril 2014, en complément des directives du ministère de l'agriculture en date du mois d'octobre 2012.
- Le refuge de Sassay ne peut recueillir chiens, chiots, chats ou chatons que dans la limite de sa capacité d'accueil, qu'il se doit de respecter pour des raisons de salubrité réglementée.



REFUGE DE SASSAY 41

Association « Loi 1901 » à but non lucratif créée en 1953

(Membre de la confédération de Lyon, reconnue d'utilité publique par décret du 01.10.90)

ARTICLE III

Le Refuge de Sassay n'a pas vocation à se déplacer pour récupérer les animaux, ceux-ci doivent leur être déposés directement au refuge par la personne mandatée par la mairie.

Par ailleurs tout animal mal en point, accidenté ou blessé doit être amené chez le vétérinaire conventionné par la commune qui administrera les premiers soins, informera le refuge sur l'état de l'animal ou pratiquera une euthanasie, si nécessaire.

De plus, en raison de la prolifération des chats et des maladies qu'elle génère, il est demandé aux Communes de les faire tester par un vétérinaire qui procédera à leur euthanasie, s'ils sont FELV ou FIV avec une pathologie déclarée.

ARTICLE IV

Les animaux sont apportés au refuge de Sassay, après l'en avoir averti, afin que celui-ci puisse prendre les mesures nécessaires à leur accueil, soit aux jours et heures d'ouverture (du lundi au samedi inclus de 14h00 à 17h15 et le matin sur rendez-vous). Pour les périodes de fermeture du refuge, deux boxes sur route sont prévus pour déposer les chiens trouvés, par la personne désignée d'astreinte par la mairie ou les forces de police.

Le code d'accès ne doit en aucun cas être communiqué à une tierce personne.

L'animal devra être accompagné d'un document établi par l'autorité municipale ou, en cas de fermeture des bureaux de la mairie, par les forces de l'ordre.

ARTICLE V

L'animal admis au refuge sera nourri, soigné, logé dans les conditions sanitaires correctes, et consigné sur un registre réglementaire pouvant être consulté par les autorités.

ARTICLE VI

Le Refuge de Sassay procédera aux recherches des propriétaires et leur demandera, préalablement à la restitution de l'animal, le remboursement des frais engagés (pension, frais vétérinaire... sauf pour les cas de situations sociales précaires, dont il sera seul juge.

ARTICLE VII

Lorsque le délai de garde réglementaire de 8 jours ouvrés sera dépassé, l'animal identifié et vacciné sera proposé à l'adoption, à l'exception des chiens type Américans Staffs qui, quasiment inadoptables, seront récupérés par les Communes, sauf exception. Il en sera de même pour les chats et chiens au comportement trop agressif pour être adoptés.



REFUGE DE SASSAY 41

Association « Loi 1901 » à but non lucratif créée en 1953

(Membre de la confédération de Lyon, reconnue d'utilité publique par décret du 01.10.90)

ARTICLE VIII

Les animaux qui ne seront pas adoptés ou confiés en famille d'accueil, resteront au refuge où ils recevront soins et respect jusqu'à leur fin de vie.

ARTICLE IX

La commune mentionnée ci-dessus, en contre-partie de la prestation fourrière, réglera un montant annuel variable selon le nombre d'habitants de 752.80 € (soit 0.80 x 941). Cette prestation, payable dans les deux mois à compter de la signature de cette convention, pourra le cas échéant, faire l'objet d'une révision annuelle.

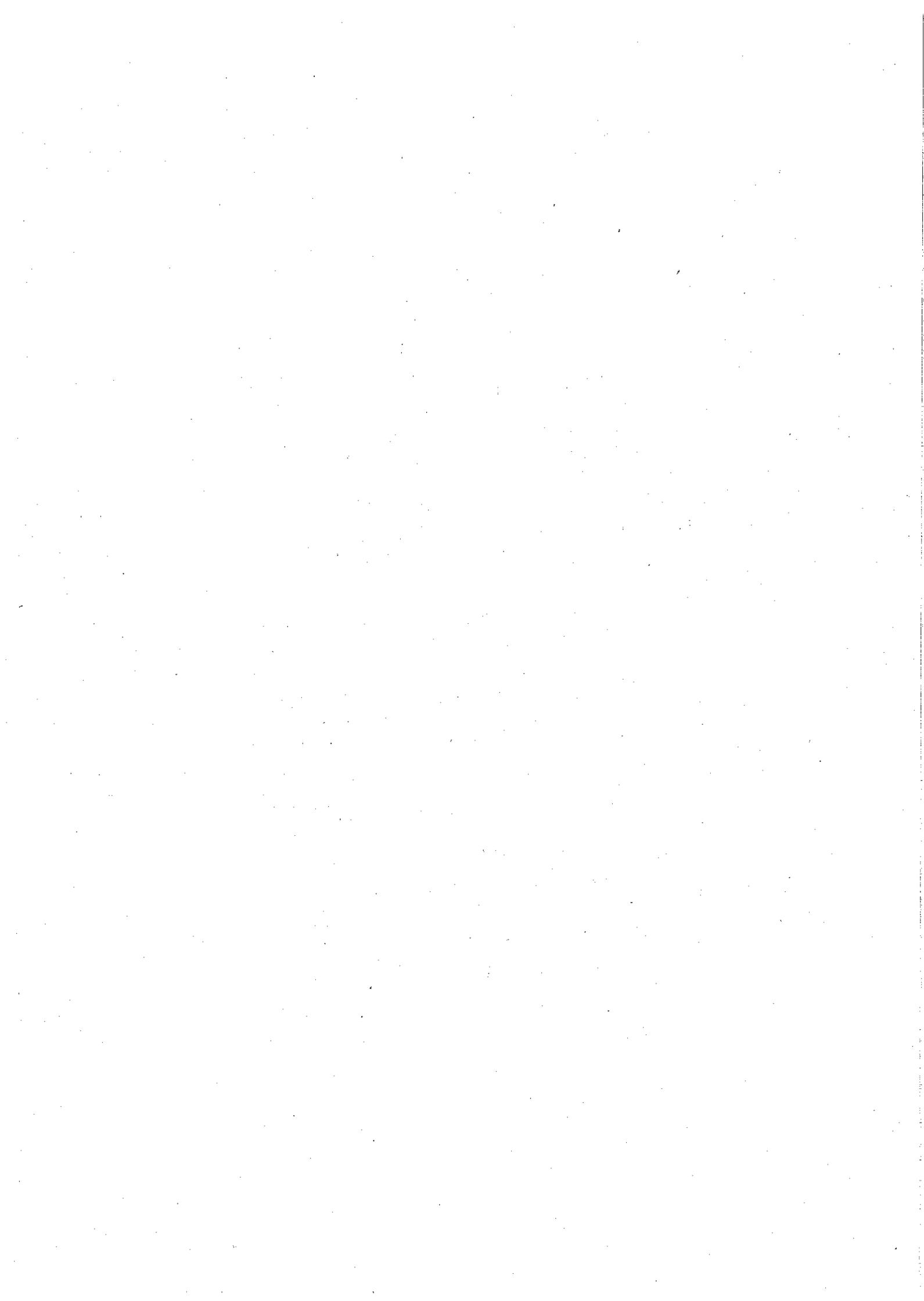
La présente convention est conclue pour une durée de un an renouvelable à compter du 1^{er} janvier 2023.

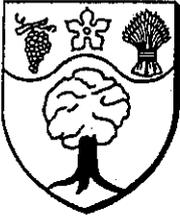
Dans le cas d'un non-renouvellement à l'initiative de la commune, il convient d'adresser au Refuge de Sassay une lettre recommandée dans les deux mois qui précèdent la date anniversaire de cette convention.

Fait à Sassay, le 24 janvier 2023

La Présidente
Elisabeth Chanal

Le Maire de la commune,





MAIRIE
2, Place de l'Église
VALLIÈRES-LES-GRANDES
41400

SOC Centre Val de Loire
8 rue Jean Nicot
45140 INGRÉ

Téléphone : 02 54 20 95 07

Email : mairie-vallieres-les-grandes@orange.fr

Monsieur,

Pour faire suite à votre courrier du 3 avril dernier, j'ai l'honneur de vous communiquer en pièce jointe le rapport d'analyse qui figure au PV du conseil municipal du 10 mars dernier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération la meilleure.

Eric Lacroix
Maire de Vallières les Grandes

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Eric Lacroix'. To the right of the signature is a circular official seal. The seal contains the coat of arms of Vallières-les-Grandes and is surrounded by the text 'MAIRIE DE VALLIÈRES-LES-GRANDES' and the number '41400' at the bottom.

